

LPO Info

ALSACE

Bulletin de liaison destiné aux membres de la Ligue pour la Protection des Oiseaux

50 ans de protection de la réserve des îles du Rhin

Médiation

La Médiation Faune Sauvage, un pôle incontournable de la LPO Alsace

Actualités

La cigogne blanche se porte mieux que jamais

Protection

Une année riche en émotions pour le balbuzard pêcheur



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ALSACE

Un élan de sauvegarde pour le cochevis huppé

Nicheur au sol ayant la faculté d'enchaîner jusqu'à 3 nichées successives, le cochevis huppé a développé une stratégie adaptative qui semble avoir atteint ses limites dans le tourbillon des perturbations qui marque l'évolution rapide des sites périurbains mais aussi ruraux qu'il habite encore (3 nids dans un champ de seigle, de maïs et de luzerne en 2021).

Dès 1998, une réflexion fut amorcée avec la Ville de Strasbourg et la Région pour conserver des espaces propices à l'espèce. La sensibilisation s'est également faite à Mulhouse, au sein du groupe Biodiversité du Poumon Vert de la Ville, lors de visites guidées à destination des habitants et des membres du conseil municipal. Mais pour Markus Handschuh, expert international de Francfort, la préservation des biotopes ne suffit plus pour enrayer le déclin de l'espèce : améliorer la qualité de la reproduction, en protégeant les nids, est devenu l'objectif incontournable. Dans le nord du Pays de Bade, le taux de réussite, inférieur à 10 %, a été bien trop bas pour maintenir la population ces 30 dernières années. Grâce aux mesures conservatoires, ce taux dépasse à nouveau les 50 % et les effectifs réaugmentent.

L'article paru dans la revue Ciconia, « Le cochevis huppé *Galerida cristata* en Alsace, bientôt un simple souvenir ? », aura été le déclic d'une mobilisation sans précédent dans notre région. Se profilait, à l'initiative de nos collègues badois, un workshop réunissant les spécialistes de l'espèce de part et d'autre du Rhin, mais la crise sanitaire en aura eu raison.

Grâce à l'expérience acquise dans le cadre du Programme de Conservation du Cochevis huppé sous l'Autorité Supérieure de la Protection de la Nature au Conseil Régional de Karlsruhe, au dévouement de l'un de ses ambassadeurs Andreas Ness, à l'adhésion d'un agriculteur, des municipalités, et d'une poignée de bénévoles motivés, des opérations seront menées à Kingersheim, Sainte-Croix-en-Plaine et Rouffach.

Certes familier, le cochevis est vulnérable à l'époque de la reproduction. Respecter une distance de sécurité de 50 à 80 m minimum est un impératif lorsqu'on envisage la détection d'un couple nicheur. Deux indices qui facilitent la tâche : l'orientation du mâle perché qui chante en direction du nid et l'existence d'un nid dans un rayon de 30 à 80 m d'une femelle qui collecte des matériaux comme sur la photo.

Première mesure à prendre, délimiter une zone indemne de toute pénétration, par la pose d'une rubalise. Ensuite, réduire la prédation, qui constitue aujourd'hui un facteur aggravant (au moins 3 cas par le chat et la corneille noire en 2021), passe

par la pose d'un filet brise-vue de couleur verte et d'une hauteur de 90 cm. Les jeunes délaissant le nid au bout d'une dizaine de jours, une surface de 50 x 50 m est idéale. Enfin, une fois le nourrissage des jeunes constaté, l'électrification de la clôture, et si nécessaire, l'appoint d'une corbeille recouvrant le nid, sont deux dispositifs qui ont fait leur preuve ; l'association d'une webcam permet de rectifier le tir si les adultes sont trop sensibles au dérangement. Ces interventions qui nécessitent un entraînement préalable pour éviter toute déconvenue, ne doivent jamais excéder 20 min. Le pari : un couple protégé effectue habituellement 2 nichées avec l'envol de 2 fois 3 jeunes soit 60 jeunes sur la base de 10 couples.

En Allemagne, le cochevis huppé, au seuil de l'extinction, classé dans la catégorie 1 de la Liste rouge, bénéficie d'importants moyens financiers. Ce n'est pas le cas en France. Outre une demande de financement pour l'emploi d'une personne dédiée aux temps forts de la nidification, la conservation du cochevis rejoint celle d'espèces protégées de la nature ordinaire qui disparaissent chaque jour dans une quasi indifférence. Face à une consommation d'espace qui ne cesse et à un droit de l'environnement qui recule (cf. article de G. Ullmann dans le Courrier de la Nature n° 327), pouvoir agir en amont de tout projet s'avère une nécessité : le cochevis huppé peut devenir l'espèce parapluie de cette trame verte complémentaire et indispensable des milieux péri-urbains, qui reste à dessiner. Toute réserve foncière, tout espace vert d'importance qu'il soit public ou privé, y a sa place.

En hommage à tous les acteurs, avec le vœu de transformer l'essai dès l'an prochain : Andreas NESS, Uli KLEIN, Emil DISTER, Roberto d'AGOSTINO, Daniel NASSHAN (coord.), Annick KIESLER, Delphine LACUISSE, Vincent JANTE, Guy RITTER, Christian BRAUN, Thomas LUX, Olivier STECK, Stéphane UMHANG, Carole BIZART, Céline NAMUR, Stephan GERBEAUD, Alex DOPPLER, Lionel FRIESS et Camille HELLIO.

Benoît WASSMER, « Galerida Task Force »

2021, en quelques chiffres

- 16 observateurs
- 100 sorties
- 350 heures de bénévolat sur le terrain
- 20 couples cantonnés dans 7 communes
- 5 aires protégées
- au moins 7 nids et 23 poussins repérés
- au moins 6 jeunes à l'envol



Cochevis huppé (photo Roberto D'Agostino)

Sommaire

Actualités

- Le programme TVB a le vent en poupe - p6
- Plan d'eau de Plobsheim : nouvel arrêté préfectoral très décevant - p7

Protection

- Un élan de sauvegarde pour le cochevis huppé - p2
- Pour le meilleur et pour le pire chez le milan royal - p7
- Pour les beaux yeux de la Tengmalm - p11
- Siéger dans des commissions, c'est aussi agir - p14
- **Une année riche en émotions pour le balbuzard pêcheur - p15**
- Il était une fois à Mulhouse... le martinet à ventre blanc - p22

Médiation

- **La médiation faune sauvage, un pôle incontournable de la LPO Alsace - p10**

Dossier

- **La réserve de chasse et de faune du Rhin fête ses 50 ans ! - p12**

Vie associative

- Quoi de neuf au centre de soins ? - p8
- Les groupes locaux en action - p20
- Zoom sur un administrateur et un salarié de la LPO - p23

Refuge LPO

- Le programme Refuges LPO fête ses 100 ans - p4

Etudes

- La Hardt agricole et l'oedicornème criard - p5
- **La cigogne blanche se porte mieux que jamais - p16**
- Le coin des branchés - p19
- Bilan 2020 et 2021 du comptage Wetlands International - p21

En bref - p18

La LPO... sur tous les fronts !

Face aux multiples atteintes concernant la biodiversité, la LPO, tant à l'échelle locale que régionale ou nationale, est sans cesse sollicitée pour son expertise et son savoir-faire, mais elle prend aussi les devants et manifeste de plus en plus souvent son opposition sur des projets impactant la nature ou sur des arrêtés ne prenant pas suffisamment en compte la préservation de la biodiversité.

A l'échelle locale, nous intervenons dans les projets d'atlas de biodiversité communale, conseillons les communes ou intercommunalités pour la TBV (Trame Verte et Bleue), montons des programmes transfrontaliers... mais nous n'hésitons pas à monter aux créneaux et à nous opposer à des projets impactant la faune, qu'il s'agisse d'éoliennes, d'installations photovoltaïques ou de projets « touristiques » douteux (via ferrata ou téléphérique dans des zones sensibles) ou encore la pratique de la pêche à partir de barques dans la partie sud du plan d'eau de Plobsheim !

A l'échelle régionale (Grand Est), nous participons à l'élaboration des nouvelles Listes rouges des espèces menacées, à l'Observatoire Grand Est de la Biodiversité, à la mise à jour des ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Faunistiques et Floristiques), à la SAP (Stratégie Aires Protégées) et participons à de multiples commissions, dont la SRB (Stratégie régionale pour la Biodiversité) pour n'en citer qu'une !

A l'échelle nationale, parmi une multitude de dossiers, citons notre opposition aux chasses traditionnelles qui, cette année encore, prévoient de détruire plus de 100 000 alouettes des champs, juste pour le plaisir de certains chasseurs ! Nous critiquons ouvertement la politique « biodiversité » du gouvernement, etc.

A tous ces niveaux, votre soutien, votre adhésion à la LPO est essentielle. Avec près de 60 000 membres, la LPO est la première association de protection de la nature en France. Notre objectif est clairement d'arriver rapidement au seuil des 100 000 adhérents.

Parlez de la LPO autour de vous, de nos activités, de nos combats... recrutez de nouveaux membres, pensez à une adhésion familiale plutôt qu'individuelle, pour que la LPO soit plus écoutée et défende encore mieux les oiseaux, la biodiversité et la Nature dans sa globalité.

Yves Muller

Président LPO Alsace

Le programme Refuges LPO fête ses 100 ans !

2021 signe l'année du centenaire des Refuges LPO. Créé en 1921 par la LPO, le premier Refuge LPO de « La Cabine » inaugure une longue histoire d'actions et d'engagements au service de la protection de la biodiversité qui nous entoure.

Ce premier refuge vise à l'époque à restaurer la forêt domaniale de Mormal dans le Nord (59), ravagée par les obus de la première guerre mondiale et a été possible grâce à un généreux don américain de la Permanent Wild Life Protection Fund. L'objectif était alors de reboiser le site pour protéger la nature.

Depuis, le programme Refuges LPO n'a cessé de se développer, d'abord pour protéger les oiseaux auxiliaires des cultures, ensuite pour combattre la loi chasse Verteille important les particuliers. La LPO s'investit aujourd'hui pour préserver la biodiversité au sens large avec son réseau de Refuges LPO : la faune et la flore sauvages, le sol, l'environnement, ... partant du principe que c'est l'ensemble des écosystèmes qu'il faut protéger.

Aujourd'hui, la LPO compte plus de 36 000 terrains ainsi labellisés allant du jardin de particuliers et de balcons aux espaces verts communaux ou parcs d'entreprises et à de nombreux établissements (écoles, hôpitaux...), totalisant 48 000 hectares d'espaces de nature préservés.

En Alsace

Trois nouveaux établissements emblématiques ont rejoint le réseau Refuges LPO en 2021 pour les 100 ans du programme et pas des moindres : jugez-en plutôt...



Mise en place et agrandissement d'un potager bio : ici au lycée Kleber... (photo Laurent Waeffler - LPO Alsace)



... et ici sur le campus du CNRS de Strasbourg Cronembourg (photo Laurent Waeffler - LPO Alsace)

Le **Campus universitaire du CNRS** à Strasbourg (Cronembourg) s'engage donc à respecter la charte Refuges LPO sur la totalité de son emprise sur son grand parc arboré de 29 hectares (2^e plus grand refuge d'Alsace). Il a déjà mis en place une série d'actions concrètes en faveur de la biodiversité, comme l'insertion de zones fauchées tardivement en lieu et place de certaines parties tondues, la plantation d'une trentaine d'arbres fruitiers et l'installation de quelques ruchers. De nouveaux projets sont prévus au cours de cette première période de partenariat (2021 à 2024) notamment à travers l'augmentation des surfaces en prairies sauvages (insertion de bandes non tondues, extension des prairies fauchées autour des ruchers), la plantation de haies d'essences locales, le développement d'un espace potager bio, l'installation de nichoirs, de mangeoires et de gîtes pour la faune sauvage, etc.

Le **Lycée KLEBER de Strasbourg** : ce lycée d'enseignement général public de 9,5 ha va réaliser plusieurs actions concrètes comme la plantation de haies d'essences locales ainsi qu'une diversification des plantations déjà existantes. La pose d'une dizaine de nichoirs de modèles variés est également prévue sur les endroits ne comportant pas assez d'arbres matures et autres supports naturels. Il est prévu d'insérer des bandes de prairies fauchées tardivement dans les espaces en pelouses. Les tontes seront moins nombreuses et moins rapprochées et la hauteur de tonte va être augmentée (on passe à 7-8 cm minimum) de façon à préserver la petite faune et les butineurs. Un jardin potager bio sera développé et agrandi.

Le Lycée technologique et agricole d'Obernai, incluant le parc arboré et tous les bâtiments, a également souscrit au label Refuge LPO.

Cet établissement qui s'étend sur un peu plus de 7 ha va mettre en place des espaces fauchés tardivement en lieu et place de ses anciennes pelouses, valoriser écologiquement une mare, etc. Il est également prévu un projet ambitieux de plantation de haies vives et d'arbres isolés indigènes avec le concours des élèves de son Centre de Formation d'Apprentis (CFA) en partenariat avec l'ENGEES.

Ces aménagements écologiques permettront l'apprentissage et la mise en application concrète (cas d'études) de notions de développement durable enseignées.

*Laurent Waeffler,
coordinateur du programme
Refuges LPO*



Au CNRS toujours, mise en place de zones non fauchées (photo Laurent Waeffler)

En quelques chiffres

En France, les Refuges LPO, ce sont :

40000 Refuges (2800 établissements, 250 entreprises, 1000 balcons, 34000 jardins), 50000 ha

En Alsace :

Au 09/05/2021 l'Alsace comptait 1115 Refuges LPO. Ce chiffre comprend 1047 jardins de particuliers, 60 établissements, 8 parcs d'entreprises et 4 collectivités. Ce réseau d'espaces gérés écologiquement représente 482 ha de terrains préservés pour la biodiversité.

La Hardt agricole et l'œdicnème criard

La LPO Alsace est communément interpellée en tant qu'expert mais surtout pour mettre en œuvre concrètement des mesures de protection de la biodiversité. En effet, à partir des documents d'objectifs (plan de gestion des sites Natura 2000) et autres programmes de conservation, il est nécessaire de passer de l'abstrait au concret. C'est dans cet objectif qu'elle a été associée à la protection de l'œdicnème criard dans la Hardt agricole.

Rappel historique

La Zone de Protection Spéciale (ZPS) de la plaine agricole de la Hardt dans le Haut-Rhin (9198 ha, entre Artzenheim et Munchouse, à l'ouest de Colmar) a été instaurée le 6 janvier 2005 pour protéger l'œdicnème criard et d'autres espèces des plaines agricoles (busard cendré, pipit rousseline, outarde canepetière...). Cette désignation en ZPS (réseau Natura 2000) n'a eu en réalité aucun effet concret pour la conservation des espèces, car aucune mesure de gestion n'y a été adossée. Pour ce faire, l'Etat, avec l'ensemble des partenaires concernés par le site, devait mettre en place un Document d'Objectifs (DOCOB), qui est en fait un plan de gestion promouvant, entre autres, des pratiques agricoles favorables à ces espèces. En août 2016, le DOCOB a enfin été officialisé par le préfet du Haut-Rhin, après plus de 4 ans d'études et de négociations. L'enjeu principal a alors été sa mise en œuvre afin que des actions concrètes soient menées pour la protection de l'œdicnème criard et des espèces associées ; 6 objectifs ont dès lors été fixés :

- la restauration de l'habitat de l'œdicnème et de la petite faune de plaine ;
- l'accroissement du succès reproducteur de l'œdicnème ;



*Œdicnème
criard (photo
B.Barthélémy) et
son habitat naturel
(Photo E. Buchel -
LPO Alsace)*



- l'accroissement de la disponibilité en nourriture ;
- la réduction du dérangement de l'avifaune ;
- la diminution de la mortalité de l'avifaune liée à l'activité humaine ;
- la reconquête de la biodiversité.

Démarrage des réalisations

Mais il aura encore fallu attendre 5 années supplémentaires pour déclencher le processus de mise en œuvre du DOCOB ! En effet, en date du 19 avril 2021, la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach a accepté d'assurer le portage du site Natura 2000 « Zone agricole de la Hardt » et elle a confié, début septembre 2021, la mise en œuvre concrète des premières actions à la LPO. De fait, la LPO a désormais 11 mois pour réactualiser les données et les actions à mener. Ainsi les premières mesures de protection pourront enfin être déclenchées. Heureusement que, pendant tout ce temps, l'œdicnème a su se maintenir tant bien que mal... ce qui n'a pas été le cas des autres espèces des milieux agricoles citées, aujourd'hui toutes disparues de la plaine d'Alsace.

Le programme trame verte et bleue a le vent en poupe

De plus en plus d'élus alsaciens souhaitent œuvrer concrètement en faveur de la biodiversité. Parmi les leviers existants, le dispositif « trame verte et bleue » (TVB) est le plus sollicité.

Un dispositif sollicité certainement parce qu'il implique des transformations en profondeur du paysage, axées sur la prise en compte de la nature, gage de préservation de la faune et la flore. En effet, la première cause de menace qui pèse sur les espèces est la disparition de leur habitat. En recréant ces habitats et en assurant la connexion entre eux, on agit directement sur l'équilibre naturel et la mixité des espèces, avec comme conséquence indirecte un bien-être évident pour les habitants des communes concernées : rappelons qu'un écosystème fonctionnel agit positivement (et gratuitement !) sur les cultures (présence importante d'auxiliaires), sur l'érosion et le cycle de l'eau (absorption des surplus d'eau et restitution en période sèche), sur le climat (zone de fraîcheur, stockage de carbone), sur la santé (qualité de l'air, beauté, calme...), pour ne citer que ces quelques exemples.

La LPO Alsace est un acteur majeur de la mise en œuvre de la TVB depuis que la Région Alsace (puis Grand-Est), l'État via la DREAL Grand Est, et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse ont lancé leurs premières politiques de financement en la matière, en 2008-2009. Le concept de TVB commença alors à prendre la forme d'actions concrètes, notamment avec des communes (citons notamment Bischoffsheim, Quatzenheim, Blancherupt ou Vendenheim), des fermes (Hilsenheim, Dangolsheim, Biederthal...), des terrains privés (vergers à Magstatt-le-Bas, zones humides à Stetten...) ou des institutions (vignobles avec Tyflo, tranchée électrique avec RTE...).

En 2021, 5 chargés d'études de la LPO Alsace consacrent la majorité de leur temps à accompagner des collectivités ou des agriculteurs (voir ci-dessous) dans ces projets, qui durent généralement entre 1 et 5 ans, parfois plus. Le LPO Info fait régulièrement écho des nouvelles réalisations, également listées sur le site Internet de l'association.

En 2021, la trame verte et bleue c'est...

Parmi les dernières réalisations, il y a celles de la commune de Muttersholtz, avec la création en 2020 et 2021 de plusieurs zones humides et l'ensemencement de 4 prairies avec des graines sauvages d'origine locale. Avec ses nombreuses réalisations depuis 2010, Muttersholtz est devenu une véritable vitrine de ce qu'il est possible de faire en matière de TVB.

Parallèlement, les communes de Fort-Louis, Roeschwoog, Neuhaeusel et Roppenheim nous ont sollicités pour effectuer le diagnostic écologique de leurs bans communaux. Dans le Val de Villé, les communes d'Albé, Maisongoutte, le Hohwald rejoignent celles de Breitenbach et Saint-Martin. Une vingtaine de mares, des haies et des vergers y ont été créés. Fouchy, Lalaye, Ranrupt, Urbeis et Villé ont également démarré leur diagnostic de la TVB en 2021 avec la LPO.

L'engouement continue en 2022

Un tournant sera pris avec la volonté de mettre en place des TVB sur des territoires plus vastes. Citons ainsi le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Piémont des Vosges, qui porte le schéma de cohérence territoriale (SCOT) de 3 communautés de communes (CC des Portes de Rosheim, CC du Pays de Sainte-Odile, CC du Pays de Barr). Un autre grand territoire souhaite se lancer dans la démarche TVB, à savoir la communauté de communes du Kochersberg, qui regroupe 33 villages autour de Truchtersheim. Enfin, plusieurs communes situées entre Saverne et Wasselonne sont également en pleine réflexion pour 2022.

Le dispositif TVB a aussi été largement appliqué dans le domaine agricole : ainsi, 76 fermes ont sollicité la LPO à l'échelle du Grand Est (dont 30 en Alsace) pour améliorer leur capacité d'accueil de la biodiversité (voir LPO Info n° 63). Ensemble, ces fermes, qui disposent déjà du label « agriculture biologique », créent un réseau entrant dans le maillage écologique de la trame verte et bleue plus globale.

Selon les réalités de terrain et la nature des conventions signées avec les financeurs (rappelons que l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et la Région Grand Est, soutenues par la DREAL Grand Est, financent 80% à 90% des mesures via l'« Appel à projet TVB »), l'accompagnement par la LPO Alsace varie, allant du diagnostic écologique aux préconisations d'aménagements et de gestion en passant par l'accompagnement pour leur mise en œuvre.

Plus le maillage écologique sera important et les obstacles surmontés, meilleures seront les possibilités de déplacement de la faune et de dispersion de la flore assurant ainsi la préservation des réservoirs de biodiversité. Un challenge de taille pour un territoire aussi urbanisé que l'Alsace.

*Eric Brunissen, Valérie-Anne Clément-Demange,
Arthur Keller, LPO Alsace*



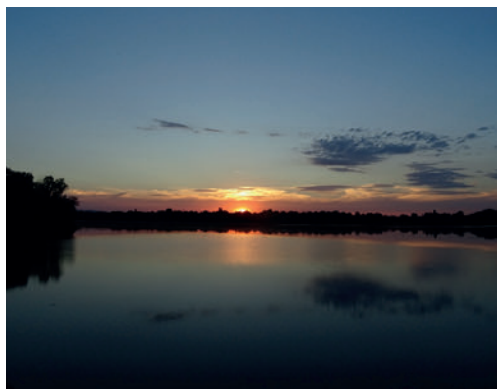
*Création d'une mare sur le ban communal de Muttersholtz
(photo Eric Brunissen - LPO Alsace)*

Plan d'eau de Plobsheim : un nouvel arrêté préfectoral très décevant

Début juillet, nous avons sollicité nos membres et sympathisants (voir les actualités sur notre site internet) pour les alerter sur un projet de nouvel APPB (Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope) pour le plan d'eau de Plobsheim. Ce projet prévoyait, pour la partie sud du plan d'eau, de limiter la période d'interdiction aux barques de pêche aux 3 mois d'été, alors que nous y avons demandé une interdiction pour toute l'année. Il est en effet primordial d'assurer la quiétude des oiseaux durant toutes les phases de leur cycle de vie (reproduction, hivernage, migrations de printemps et d'automne), dans cette partie qui accueille la biodiversité la plus forte.

L'arrêté définitif*, signé fin octobre, institue une interdiction durant un peu plus de 6 mois, du 15 mars au 31 septembre. C'est bien sûr mieux que les 3 mois envisagés initialement, mais cela ne répond de loin pas aux besoins de quiétude de l'avifaune pour les autres mois, notamment pour l'hivernage, période souvent très sensible pour les oiseaux d'eau.

La LPO ne comprend pas pour quelles raisons les nombreux



Plan d'eau de Plobsheim (photo Sébastien Didier)

arguments scientifiques qu'elle a présentés, conjointement avec l'Office Français de la Biodiversité, tout au long de la procédure, n'ont pas été pris en compte. La préfecture a apparemment voulu ménager la fédération de pêche du Bas-Rhin, qui était vent debout contre cette modification, au détriment des obligations internationales de l'état : le plan d'eau est une pièce maîtresse de la procédure Natura 2000, qui demande la mise en place de mesures concrètes pour maintenir la biodiversité des milieux concernés. Sachant que la partie sud du plan d'eau ne fait que 160 ha, sur un total de près de 700 ha, les pêcheurs auraient encore largement de quoi pratiquer leur loisir dans les parties centre et nord !

La décision de la préfecture est d'autant plus incompréhensible qu'elle va à l'encontre des très nombreux avis exprimés en faveur d'une interdiction toute l'année : CSRPN, comité de gestion de l'APPB, consultation du public (204 avis sur 235 – merci à tous ceux qui ont participé !), 3 maires sur 4 (le 4^e sans avis)... La LPO va étudier les suites à donner à ce dossier avec ses partenaires.

Jean-Marc Bronner, vice-président

(*) Le nouvel arrêté et les pièces annexes sont consultables sur le site de la préfecture : <https://www.bas-rhin.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/Revision-de-l-APPB-Plobsheim>

Milan royal : le meilleur et le pire

Le milan royal est le plus grand rapace diurne d'Alsace. Très vulnérable, il fait l'objet d'un plan national d'actions porté par le ministère de la transition écologique et des solidarités et par la DREAL* Grand Est. En Alsace, la LPO répertorie ses nids et agit auprès des gestionnaires des terrains sur lesquels il s'établit, pour éviter toute destruction de l'arbre porteur de l'aire. Elle travaille aussi de concert avec les promoteurs et les gestionnaires des parcs éoliens, ces derniers représentant une menace non négligeable pour l'espèce. En juillet, elle a d'ailleurs engagé un partenariat avec deux doctorants en thèse de l'Université d'Aix-Marseille, qui ont équipé 6 individus de balises émettrices, afin d'en apprendre davantage sur l'impact éolien. Un équipement qui permettra aussi d'affiner les connaissances sur les routes migratoires empruntées. Notons enfin qu'un appareil photo a été posé au niveau d'un nid (67), ce qui permettra de mieux connaître la fréquence de nourrissage et la qualité de la nourriture apportée au nid.

2021 aura été une année exceptionnelle en termes de succès de reproduction : 83 jeunes à l'envol ont en effet été observés, soit la meilleure année depuis 2009 ! La population des adultes a quant à elle été évaluée entre 68 et 134 couples.

Mais parallèlement, c'est aussi la pire année d'un point de vue mortalité des adultes : 5 individus ont ainsi été trouvés empoisonnés de manière sûre, 2 font l'objet de suspicion d'empoisonnement, un est mort par collision avec une éolienne, un par collision avec un véhicule ; le dernier est mort de cause inconnue. De fait, 5 dépôts de plainte ont été effectués, soit par la LPO, soit par l'Office français de la biodiversité ; les enquêtes sont en cours.



Milan royal au nid (photo Vadim Heuacker)

(*) Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Quoi de neuf au centre de soins ?



Un été éprouvant

Le centre de soins a connu une situation inégalée en termes d'arrivée d'animaux cet été : au 15 juillet, il enregistrait près de 1000 pensionnaires de plus qu'à la même date en 2020. Parallèlement, au 20 septembre, 1150 hérissons lui avaient déjà été confiés alors que l'année dernière 800, individus avaient été réceptionnés sur toute l'année.

Cette situation inédite a contraint l'équipe à réorganiser son temps de travail, notamment en établissement des roulements entre 6h30 et 23h30 afin de pouvoir assurer le nourrissage des oiseaux et le biberonnage des très nombreux jeunes mammifères, tout en réalisant l'ensemble des soins médicaux. Encadrés par les deux soigneuses permanentes, près de 70 personnes se sont ainsi relayées, bénévoles, stagiaires, écovolontaires et volontaires en mission de service civique. Les cabinets vétérinaires partenaires ont aussi joué le jeu en prenant en charge gracieusement l'ensemble des individus souffrant de pathologies trop graves.

Fin juillet, la situation a atteint son paroxysme, avec plusieurs centaines d'oiseaux et de mammifères en soin au même moment, conduisant la LPO Alsace à lancer un appel à don à la presse. Un appel

heureusement largement relayé, qui a permis de prolonger de 2 mois le contrat à durée déterminée de deux soigneurs, Fanny et Robert (voir encadré) et de contribuer à l'achat de la nourriture, des médicaments et du matériel médical et d'hygiène, en très forte hausse. Des dons en nature ont aussi apporté un coup de pouce salvateur. A la fin septembre, l'équipe était sur les rotules, mais heureuse d'avoir pu contribuer au sauvetage d'une grande partie des pensionnaires.

La météo, à l'origine de cette hécatombe ?

Contrairement aux années précédentes, l'été n'a pas apporté son lot de victimes de la canicule (principalement martinets noirs et hirondelles), une véritable chance dans ce contexte. Mais la météo reste probablement incriminée dans une partie des causes d'accueil : cette année, c'est l'hiver doux, le gel tardif et le cocktail pluie/froid estival qui a vraisemblablement affaibli une partie de la faune. Les hérissons, sur le podium des espèces en détresse recueillies, ont été particulièrement affectés : un affaiblissement général favorisant le développement d'une bactérie létale si non soignée, qui a engendré nombre d'orphelins : 381 jeunes hérissons ont ainsi dû être élevés par les soigneurs, à raison de



Nourrissage à la chaîne ! (photo Cathy Zell)



Robert
(ci-dessus)
et Fanny
(ci-contre)



Merci à Robert et Fanny

Passionnés par les soins aux animaux sauvages en détresse, Fanny Pracht et Robert Moussier sont bien connus de l'équipe de Rosenwiller. Les deux y ont effectué une mission d'écovolontariat puis des CDD dans diverses structures.

Ainsi, Robert, 36 ans, de formation assistant vétérinaire, s'est consacré aux soins aux animaux au centre LPO de l'Île Grande (17), au centre de soins de l'Aquitaine et à la SPA de Haute-Savoie, ce qui lui a permis d'apprendre diverses techniques médicales. Il a été embauché en CDD en juillet à Rosenwiller. Fanny, 31 ans, a également suivi des cours de soigneur animalier et a travaillé au GORNA (centre de soins) à Neuwiller-les-Saverne. Elle est embauchée chaque été à Rosenwiller depuis 4 ans en CDD. Elle a réussi à développer des protocoles de prise en charge des jeunes mammifères inédits, particulièrement prisés.

Grâce aux dons perçus suite à l'appel dans les médias (voir ci-dessus), la LPO a pu prolonger leur contrat de 2 mois et bénéficier de leur précieux savoir-faire.

Un grand merci à tous les donateurs, et à ces deux passionnés !

Vie associative

plusieurs biberons et nourrissages par jour. A cette cause s'ajoutait bien sûr celles qui sont indépendantes de la météo, telles que les fauches des hautes herbes où dorment les hérissons, les attaques des chiens, les collisions avec les voitures, les strangulations dans les grillages, etc.

Un immense merci à tous !

La LPO se félicite d'avoir pu construire un nouveau centre de soins, qui, à

peine un an après la fin des travaux, a montré son efficacité et sa nécessité. Elle remercie chaleureusement l'ensemble des personnes qui se sont investies directement ou indirectement en faveur des pensionnaires : soigneurs, mais aussi rapatrieurs (un aller-retour quotidien dans le Haut-Rhin au centre-relais Sentinelle Nature Alsace), bricoleurs et jardiniers, et tous ceux qui se sont investis dans la logistique du centre pour en assurer son bon fonctionnement.

peine un an après la fin des travaux, a montré son efficacité et sa nécessité. Elle remercie chaleureusement l'ensemble des personnes qui se sont investies directement ou indirectement en faveur des pensionnaires : soigneurs, mais aussi rapatrieurs (un aller-retour quotidien dans le Haut-Rhin au centre-relais Sentinelle Nature Alsace), bricoleurs et jardiniers, et tous ceux qui se sont investis dans la logistique du centre pour en assurer son bon fonctionnement.

y a quelques années, nous avons eu en soins une corneille, touchée quant à elle de leucisme (une affectation qui concerne tous les pigments, et pas que la mélanine). Les deux animaux ont été relâchés dans la nature, en pleine santé !



Pour remercier les bénévoles, un moment convivial a été organisé pour les remercier, avec le soutien de la mairie de Rosenwiller, qui a gracieusement mis à disposition la salle communale (photo LPO Alsace)

Des animaux blancs comme neige

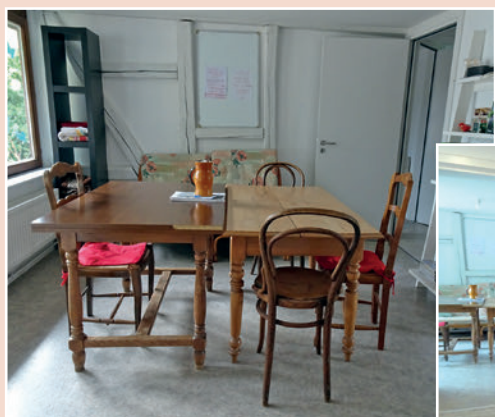
L'albinisme est une anomalie et une mutation génétique et héréditaire rare qui affecte la pigmentation et se caractérise par un déficit de production de mélanine. Il touche les mammifères, mais aussi les oiseaux, les poissons... De temps en temps, le centre de soins réceptionne de tels individus, comme ce jeune hérisson, reçu en mai dernier. Il



Photos centre de soins LPO Alsace

Le logement des écovolontaires terminé !

Une trentaine d'écovolontaires intervient chaque année au centre de soins : plutôt que d'œuvrer une ou deux journées par semaine, ces bénévoles choisissent de consacrer plusieurs semaines d'affilée au centre. Ils sont alors hébergés sur place à Rosenwiller ; d'une part parce que le centre se situe à 7 km de la première gare et qu'il n'est pas desservi par les transports publics, d'autre part parce qu'il est confortable d'avoir du personnel pouvant intervenir en cas d'urgence ou de besoins spécifiques (nourrissage de très jeunes mammifères ou d'oisillons). Auparavant hébergés dans des locaux ne disposant que de chambres, les bénévoles sont aujourd'hui accueillis dans une maison disposant d'une cuisine équipée, de sanitaires neufs, et d'une salle de séjour entièrement rénovée. Les 4 chambres proposent en tout 11 lits, dont un dans une chambre individuelle.



Photos Cathy Zell - LPO Alsace

La Médiation Faune Sauvage, un pôle incontournable de la LPO Alsace

Neutraliser les surfaces vitrées : exemple réussi aux Tanzmatten

Une immense baie vitrée orientée plein sud en face d'un bosquet : quel bel effet de lumière et d'immersion dans la nature ! Quel terrible piège aussi pour les oiseaux ... Avec le nouveau conseiller en charge de l'environnement, la municipalité de Sélestat a ressorti du tiroir le problème des collisions d'oiseaux aux Tanzmatten, pour un résultat très prometteur.

Cela fait plus de 3 ans que la LPO Alsace, saisie par ses sympathisants, alerte la direction des Tanzmatten sur la dangerosité de ses parois vitrées : située à côté d'un bosquet bordant l'Ill, en dehors de la ville, la célèbre salle de spectacles de Sélestat n'arrêtait pas en effet d'être le théâtre de scènes morbides, avec d'innombrables oiseaux se heurtant sur ces obstacles invisibles. Plus la nature alentour est présente et attrayante, plus les chocs sont nombreux. Le service Médiation Faune Sauvage a largement expliqué les effets « miroir » et « de transparence » provoqués par les larges baies et corridors vitrés du bâtiment, mais intervenir représente un coût ; face à une recrudescence des collisions, Monsieur Barthel, le nouveau conseiller municipal chargé de l'Environnement, de la Forêt et de la Chasse de Sélestat a toutefois estimé que neutraliser la létalité de ce bâtiment pour épargner les oiseaux sauvages devenait une priorité. Il a ainsi sollicité une graphiste au sein de ses services qui a réalisé, avec les conseils de la LPO, une fresque illustrant un paysage du Ried, ou, plus précisément de la réserve des Rohrmatten située au sud de la Ville.

Lundi 12 avril, une entreprise de vitrophanie a mis en place cette fresque, réalisée avec un matériau translucide gris clair permettant à la lumière de passer, en présence de la graphiste,



Mise en place de la fresque sur la baie vitrée des Tanzmatten (photo Cathy Zell - LPO Alsace)

de la LPO Alsace et de plusieurs élus de la Ville, dont Monsieur Barthel.

S'il reste encore certaines surfaces qui devraient idéalement être elles aussi « habillées », la LPO Alsace se réjouit que l'avifaune sauvage ait enfin été prise en compte sur ce bâtiment, géré par la Ville de Sélestat, avec laquelle elle a par ailleurs un partenariat de longue date.

Protection du polder de Fort-Louis

Nos infrastructures peuvent représenter des pièges mortels pour les animaux : au polder (bassins avec rebords en béton) de la Moder à Fort-Louis (67), il était ainsi régulier de trouver des cygnes coincés entre les cuves et les rebords ; sans dispositif pour en sortir « à pied », et sans espace suffisant pour prendre leur envol

en « courant » sur l'eau, les individus qui s'y retrouvaient par inadvertance y mouraient, exceptés les chanceux repérés par quelques passants.

Voies Navigables de France, qui gère le site, a fini par équiper ces bassins de rampes d'accès pour permettre aux cygnes (mais aussi à tous les autres animaux !) d'en sortir tous seuls. Une démarche qui a abouti sur la demande de bénévoles de la LPO, qui ont interpellé VNF dès 2018. Merci à tous les acteurs pour cette belle entreprise !

Un pôle MFS qui intervient en Alsace, et au-delà

Créé en mars 2008, le pôle « Médiation Faune Sauvage » (MFS) de la LPO a vocation à répondre à toutes les demandes liées à la faune sauvage. Sa notoriété ne cessant de grandir, avec près de 5000 cas traités en 2020, il est géré par une équipe elle aussi en augmentation et de plus en plus spécialisée : il est coordonné par Suzel Hurstel, également responsable du centre de soins, qui est secondée par Camille Fahrner (actuellement en congé et remplacée par Emilie Etienne – cf : encadré ci-contre) et Laetitia Duhil. Ces dernières sont aidées par 4 volontaires en

service civique (contrat de 8 mois), ainsi que par un réseau de bénévoles.

Le pôle MFS a un vaste champ d'actions (voir exemples ci-contre), et répond à des sollicitations de toute la France. Il est en effet peu à peu devenu une référence nationale pour certaines thématiques. Par exemple en 2020, 30% des demandes liées au blaireau d'Europe étaient extérieures à l'Alsace. Il en va de même pour la cigogne blanche, la DREAL Grand-Est confiant depuis 2018 la gestion directe des demandes liées à des nids problématiques dans tout le Grand Est à la LPO Alsace. Enfin, le pôle MFS s'est aussi spécialisé dans les cas « chauve-souris », avec 430 demandes traitées en 2020.



Après la pose de rampes (photo M. Bury)

Renard : vers une évolution des mentalités ?

Le renard roux est dans la plupart des départements encore classé comme « espèce susceptible d'occasionner des dégâts » – anciennement « nuisible ». Même si la situation évolue doucement en faveur d'un déclassement, les avancées restent très anecdotiques pour cette espèce. Néanmoins, le grand public est de plus en plus sensibilisé à sa cause et, au lieu de penser systématiquement à le piéger ou le faire détruire, cherche à mieux le comprendre, surtout quand il y est confronté directement (présence de renard dans les jardins, par exemple).

Le pôle MFS n'a de cesse de démontrer que le renard est une espèce primordiale pour l'équilibre de nos écosystèmes et que, même en ville, une cohabitation est sans danger. Nous accompagnons notamment les particuliers dont le



Renard roux (photo remise à la LPO Alsace)

jardin a été choisi par une femelle pour y creuser un terrier et ce tout au long du développement des jeunes. L'idée est bien sûr de les rassurer, voire même de les faire apprécier cette présence insolite. Les renards ne vivent en terrier que durant la période d'élevage des renardeaux, soit 4 mois, cette cohabitation reste très temporaire.

Rassurer les gens, donc, mais aussi leur expliquer la biologie des renards durant leur présence aux abords des habitations. En effet, d'autres appels concernent des renardeaux « abandonnés ». Or, comme chez beaucoup d'espèce de mammifères, les jeunes sont souvent laissés seuls lorsque la mère part chercher de quoi les nourrir. Il ne faut alors surtout pas les toucher ou les prendre, au risque de rompre le lien, essentiel, entre les jeunes et la mère, qui permettra le développement de leur caractère sauvage.

L'intérêt du public pour les renards se traduit par une forte augmentation des appels au pôle MFS depuis 2 ans : d'une trentaine de cas traités en 2019, nous sommes passés à plus de 80 en 2021 (chiffres du 1^{er} octobre 2021). Plus de 25% des demandes n'émanaient pas d'Alsace, un chiffre qui met en exergue la spécialisation du pôle MFS alsacien également pour cette espèce.

Laetitia Duhil,
LPO Alsace

Emilie Etienne, nouvelle médiatrice faune sauvage

Camille Fahrner, médiatrice au pôle MFS depuis 5 ans, a souhaité prendre une année sabbatique pour s'envoler vers d'autres projets. Durant son absence, c'est Emilie Etienne qui reprend l'ensemble des sujets traités par Camille.

Avec Suzel Hurstel et Laetitia Duhil, elle chapeautera les deux volontaires en service civique qui prêtent main forte au pôle MFS. Emilie connaît bien la LPO Alsace et plus particulièrement la médiation puisqu'elle fait partie de l'équipe depuis mars 2020, d'abord en tant que service civique, puis en CDD. Outre la médiation générale, elle s'est spécialisée sur les problématiques cigognes et corvidés en travaillant en binôme avec Camille. Elle devient donc aujourd'hui la référente pour ces dossiers.

Titulaire d'un master en droit de l'environnement, Emilie apporte aussi son expertise sur les questions juridiques.



A gauche Emilie, à droite Camille.

Pour les beaux yeux de la Tengmalm

Dans le cadre du suivi ornithologique assuré par la LPO au Champ du Feu classé au titre de Natura 2000 il a été décidé de poser 5 nichoirs pour chouettes de Tengmalm.

Cette chouette est considérée « en danger » sur la liste rouge des oiseaux nicheurs en Alsace en raison de la faiblesse de ses effectifs nicheurs. Par cette action, nous espérons lui donner un petit coup de pouce en sachant que la conservation de vieilles futaies (hêtraies-sapinières) avec suffisamment d'arbres à cavités est indispensable à son maintien ; l'Office National des Forêts s'y est d'ailleurs engagé. Un grand merci à Christian Kimmich de Saulxures d'avoir fabriqué ces nichoirs munis d'un dispositif anti-prédation de la martre, à la comcom de la Vallée de la Bruche, à Simon Schleppeur et à ses collègues de l'ONF et aux ornithologues qui ont rendu possible cette opération.

François Steimer, bénévole



Pose du nichoir (photo J.-M. Berger)
pour la chouette de Tengmalm
(photo G. Labigand)

La réserve de chasse et de faune du Rhin fête ses 50 ans !

Un fleuve sauvage et dynamique... soumis à des travaux titanesques

Le Rhin proprement dit s'écoule depuis environ 400 000 ans dans le fossé tectonique de la plaine d'Alsace (l'Aar, l'un de ses principaux affluents alpins s'y écoulait bien avant). Lors de la dernière période postglaciaire, ses crues et l'instabilité de son cours, liées à la fonte des glaciers alpins, ont façonné le paysage rhénan caractérisé par la diversité de ses milieux naturels, dont de nombreuses îles, et par sa richesse biologique.

Toutefois, les grands aménagements successifs du fleuve depuis le milieu du 19^e siècle, destinés à garantir la navigation, la production d'électricité et la sécurité des riverains, ont profondément modifié sa dynamique : correction et rectification de l'ensemble du cours entre 1842 et 1876 selon les plans de l'ingénieur badois J. G. Tulla, puis régularisation au nord de Strasbourg entre 1906 et 1924 et enfin, endiguement et canalisation de la totalité de son cours entre 1928 et 1977. Les travaux ont été menés de l'amont vers l'aval. Dans

le Haut-Rhin, la création d'un canal parallèle au fleuve sur une cinquantaine de kilomètres entre Kembs et Vogelgrun a artificiellement isolé une longue bande de terre appelée « les îles du Rhin ». L'individualisation initiale de chacune d'elle résulte des aménagements successifs des biefs des 4 usines hydroélectriques situées sur le cours amont du fleuve (Kembs, Ottmarsheim, Fessenheim et Vogelgrun). La domestication du Rhin au cours des 19^e et 20^e siècles a entraîné la suppression progressive des inondations dans son lit majeur, ce qui a provoqué la régression des zones humides et de nombreux autres habitats naturels.

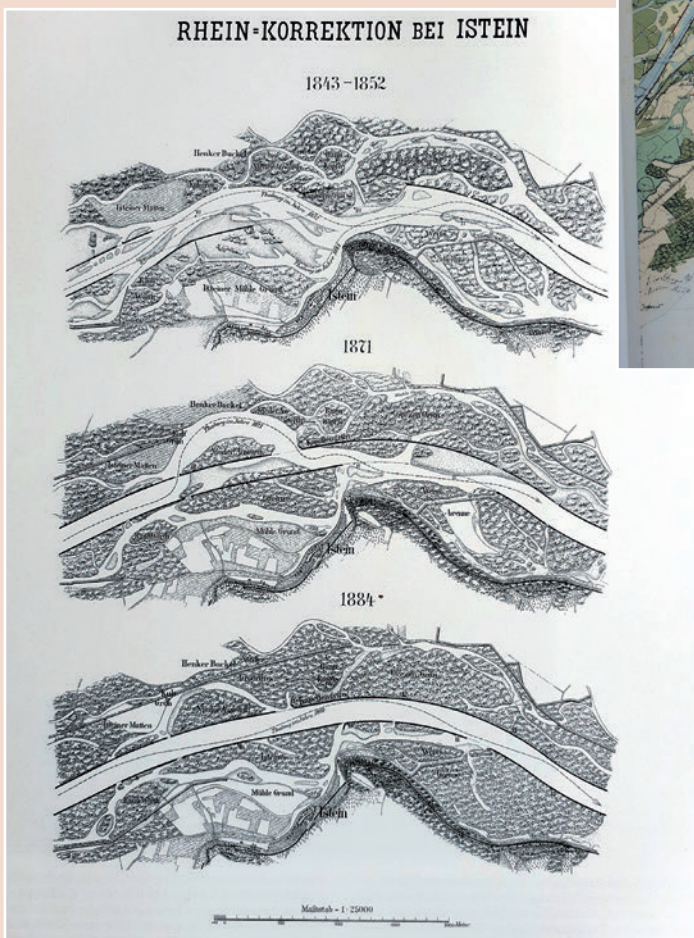


La nature, première victime de ces travaux

Le creusement du canal évoqué ci-dessus, de 1928 à 1959, a conduit au dépôt de très importants déblais de graviers et galets sur la bande de terre située entre ce canal et le Rhin, provoquant un paysage resté longtemps lunaire aux abords immédiats du canal. Puis, la végétation spontanée s'est progressivement développée à la faveur des dépressions et accumulations de matériaux, permettant à la faune de se réinstaller, ainsi qu'à une végétation spécifique de se

développer. C'est notamment le cas des buissons d'argousier qui sont source d'une quantité de baies très appréciées des frugivores et granivores, tels que les bouvreuils pivovins et les grives litornes en hiver.

Un exemple de résilience de la nature face aux perturbations humaines, mais de bien courte durée... En effet, ces stocks de graviers et de galets ont représenté une aubaine pour un graviériste bâlois, du nom de Stamm, qui a obtenu une autorisation d'exploitation de 30 ans sur une distance de 500 m en amont et en aval de Kembs. Suite à l'excavation du gravier, le paysage en creux et reliefs a été nivelé, et une nouvelle atteinte à la biodiversité a été portée. Deuxième événement négatif, lié à une pratique aujourd'hui oubliée : l'exploitation massive des baies d'argousier, très riches en vitamines C, devenue particulièrement intéressante pour l'entreprise suisse Weleda. Une pratique qui consistait non seulement à récolter toutes les baies, mais aussi à couper les branches pour optimiser la collecte !



A l'origine de la réserve... la LPO !

L'ensemble de ces atteintes à la biodiversité a conduit la « LPO historique », alors Ligue haut-rhinoise de Protection des Oiseaux, créée en 1957, à réagir et à poser les premières pierres de ce qui sera plus tard une réserve soustraite à la chasse. Et pour ce faire, c'est vers le propriétaire principal qu'elle s'est tournée, soit EDF, qui possède 3900 ha. Les autres propriétaires sont le Service de la Navigation, aujourd'hui Voies Navigables de France (200 ha), la commune de Fessenheim (100 ha), ainsi que la Chambre de Commerce et d'Industrie de Colmar et Mulhouse (100 ha). Tous ces terrains se trouvent en outre sur le ban communal de 21 communes.

Par un heureux concours de circonstances, il se trouve que le Président de la Ligue haut-rhinoise de Protection des Oiseaux, Edouard Schoenauer, était également chef du personnel à EDF, un élément particulièrement favorisant ! Sa première action s'est portée sur l'exploitation des baies d'argousier : plutôt que de vendre la production à l'industrie suisse, EDF a ainsi accepté dès 1968 de vendre la récolte des fruits à la LPO au prix symbolique de 1 franc et non plus à Weleda ! Concrètement, il s'agissait avant tout de faire cesser la coupe dévastatrice des arbustes, une opération qui est passée par une prise de contact avec tous les cueilleurs, parfois même accompagnée de gendarmes ...

La même année, et toujours grâce à des négociations avec EDF, la Ligue a réussi à créer, au milieu de l'île de Kembs, une station ornithologique de baguage. Un projet initié par le Conseil d'Administration de l'époque, grâce à la mobilisation d'une poignée de bénévoles (Pierre Gradoz, Henri Jenn, Michel Fernex, Jean-Paul Binnert, François Kwast et Jean-Pierre Maeder) qui ont entièrement réhabilité un bâtiment désaffecté et qui en eurent la gestion. Enfin, la Ligue s'est mobilisée contre l'exercice de la chasse sur les îles du Rhin. Jusque vers les années 1960, l'accès aux îles du Rhin n'était autorisé qu'aux pêcheurs munis de leur carte de pêche. Mais après négociation avec la Ligue, EDF s'est entièrement réservé le droit de chasse (sans l'exercer), en payant les redevances aux diverses communes. En 1970, l'entreprise d'électricité décide de ne plus payer ces redevances, et c'est alors la fédération des chasseurs du Haut-Rhin qui prend le relais, mais toujours sans exercer le droit de chasse : un état provisoire qui a abouti le 20 octobre 1971 à la signature d'un arrêté ministériel, qui établit sur les

îles du Rhin une réserve de chasse de 3 904 ha pourvue d'un règlement. Le préfet du Haut-Rhin nomme alors la DDA (Direction départementale de l'Agriculture) coordinatrice de cette réserve, avec la mise en place d'un comité de gestion.



L'île de Rhinau, au sein de la réserve (photo Cathy Zell)

Réserve de chasse, mais pas uniquement

S'en suivent des mises en protection de plus en plus étendues :

- en 1979, une réserve de chasse et de faune sauvage est établie dans le Bas-Rhin sur les terrains concédés d'EDF et de Voies Navigables de France. Cette réserve couvre aujourd'hui 4 135 ha et est gérée par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, désormais Office Français de la Biodiversité (tout récemment, en février 2021, ce site a acquis le statut de réserve nationale de chasse) ;
- en 2004, l'ensemble de la bande rhénane est désignée comme site Natura 2000 ;
- en 2004 toujours, EDF, dans sa demande de renouvellement de bail d'exploitation de l'usine de Kembs, inclut ses terrains les plus au sud de ces îles dans les mesures compensatoires : 443 ha sont ainsi classés en réserve naturelle en 2006, avec une gestion confiée à la Petite

Camargue Alsacienne, portant la surface de la réserve existante initiale à 904 ha. La station ornithologique de Kembs, toujours en fonction, est incluse dans ce périmètre ;

- en 2008 enfin, le Rhin Supérieur est désigné « site Ramsar » au titre des zones humides d'importance internationale, avec la particularité rare à l'échelle mondiale d'être transfrontalier entre la France et l'Allemagne.

Aujourd'hui, en novembre 2021, la LPO Alsace a à cœur de mettre en exergue les 50 ans de la première réserve de faune sauvage régionale, fruit d'un engagement passionné mené par les fondateurs de l'actuelle Ligue pour la Protection des Oiseaux-Alsace. Un immense merci à eux !

Cathy Zell, LPO Alsace et
Christian Dronneau, administrateur

Le Rhin, un havre de paix pour des dizaines de milliers d'oiseaux

Le Rhin accueille chaque hiver plusieurs milliers d'oiseaux hivernants, sert de halte aux oiseaux migrateurs au printemps et en automne et offre des milieux de reproduction à plus de 120 espèces différentes. Une richesse extraordinaire liée aux eaux poissonneuses du fleuve et à la diversité de ses habitats, malgré les titanesques travaux qui ont transformé le Rhin. La LPO Alsace, dans la continuité des actions entreprises par ses pairs dans les années 1960, s'investit largement pour la préservation de cette formidable biodiversité : en 2016, elle a porté un projet transfrontalier de grande envergure, financé à 50 % par l'Europe, intitulé « Ramsar Rhinature », suivi en 2019 par un second projet, « Ramsar Biodiversité », qui prendra fin en décembre de cette année. Enfin, depuis janvier 2021, un 3^e projet européen (Interreg) d'un an, a aussi été signé, toujours en faveur d'une espèce inféodée aux zones humides (le balbuzard pêcheur).

Siéger dans des commissions, c'est aussi agir

Le comité consultatif de gestion de la Réserve Nationale de la Petite Camargue Alsacienne

La Petite Camargue Alsacienne a été classée Réserve Naturelle Nationale (RNN) par décret ministériel le 11 juin 1982. Elle s'étend sur une superficie de 119 hectares, sur les bans communaux de Saint-Louis, Village-Neuf et Rosenau. Sa gestion a été confiée à l'Association du Centre d'Initiation à la Nature de l'Au qui est devenue, en 2001, Association Petite Camargue Alsacienne.

Le 27 juillet 2006, la surface protégée par l'Etat est passée à 904 hectares. Un nouveau décret impliquait alors de nouvelles communes (Bartenheim et Kembs), intégrait en particulier la partie sud des îles du Rhin et désignait le même gestionnaire.

La gestion de la RNN est placée sous l'autorité du préfet du Haut-Rhin. Un plan de gestion est établi et évalué tous les 5 ans. Dans le futur, sa durée sera portée à 10 ans.

Un comité consultatif de gestion est réuni au moins une fois par an par le Préfet et ses réunions sont animées par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Grand Est). Il constitue un véritable parlement local qui regroupe l'ensemble des acteurs concernés. Ses participants sont nommés par le préfet pour une durée de 3 ans. Ils sont issus de plusieurs collèges : les maires des communes d'assise et présidents des collectivités (agglomération, CEA, Région) ou leurs représentants

- les propriétaires privés, publics et usagers (Blotzheim, EDF, syndicat des cours d'eau, syndicats agricoles, Fédération de pêche, Chambre d'agriculture)
- des personnalités scientifiques qualifiées et des représentants d'associations agréées de protection de l'environnement et des espaces naturels (Alsace Nature, CEN-CSA, LPO Alsace, Assoce Verte)
- les représentants des administrations civiles et des établissements publics (OFB, ONF, Voies Navigables, Territoires, Académie, ...)

En 2018, la LPO m'a désigné comme représentant du président au comité consultatif de la RNN PCA où j'ai pris le relais d'Henri Jenn.

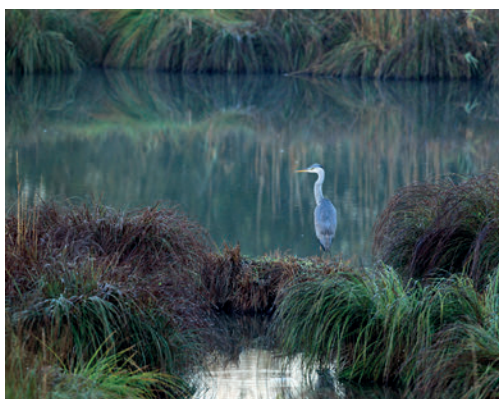
Le comité consultatif de gestion donne son avis sur le fonctionnement de la réserve, sur sa gestion en examinant le rapport d'activités annuel et le budget, il veille au respect du plan de gestion et valide les actions qui en découlent.

Il donne aussi son avis sur les imprévus ou les demandes d'autorisations qui pourraient survenir et peut demander au gestionnaire de la réserve la réalisation d'études scientifiques et recueillir tout avis en vue d'assurer la conservation, la protection et l'amélioration du milieu naturel de la réserve.

Ces derniers temps, en raison de la pandémie, certaines consultations ont eu lieu par internet : ce sont des « consultations dématérialisées ». La dernière concernait un avis à donner

quant à un parcours de marche populaire organisée sur le ban communal de Kembs. Comme les chemins empruntés dans la réserve naturelle seront réduits et ne traverseront pas d'espaces sensibles à la date de la manifestation, j'ai donné un avis favorable pour l'ensemble du parcours de la marche, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Bertrand Scaar, vice-président



Héron cendré (photo Georges Herzog)



Vue générale de la réserve (photo Georges Herzog)

Une année riche en émotions pour le balbuzard pêcheur

Suite au retour du balbuzard en tant que nicheur en Alsace (cf. LPO Info n° 64), la LPO Alsace a lancé, en partenariat avec ses collègues allemands du NABU et avec un co-financement de l'association suisse Pro-Pandion, un programme transfrontalier Interreg, bénéficiant de fonds européens FEDER.

Un des objectifs était la pose de 10 plateformes de nidification artificielles réparties des deux côtés du Rhin. En effet, le balbuzard pêcheur est une espèce philopatrique : les jeunes arrivés à maturité reviennent s'installer dans leur région de naissance. Les individus peuvent avoir des difficultés à trouver des arbres pérennes où installer leur volumineux nid, ce qui s'avère être un facteur limitant pour la reproduction de l'espèce. L'installation de plateformes de nidification est ainsi une méthode efficace pour aider une population à se reformer.

Côté français, les réserves naturelles rhénanes ont été privilégiées pour la pose de ces plateformes, notamment du fait de leurs milieux favorables au balbuzard, de leur réglementation stricte et de leur surveillance par des gardes-animateurs. Une collaboration fructueuse s'est ainsi instaurée avec le CEN (Conservatoire des Espaces Naturels) Alsace, la Ville de Strasbourg et la Petite Camargue Alsacienne. La LPO tient à les remercier grandement !

Des prospections d'arbres favorables à la pose de plateforme ont donc été réalisées par une équipe de bénévoles, une salariée de la LPO en charge du projet, et les gestionnaires des sites. Un prestataire allemand, Daniel Schmidt, expert de l'espèce au NABU, a ensuite validé le choix des arbres, avant de réaliser la pose. Les recherches n'ont pas été aisées, les critères à respecter étant nombreux. En Europe, les vieux pins sylvestres sont souvent l'espèce d'arbre la plus appropriée. Autant dire que l'arbre idéal a rarement été facile à trouver dans nos forêts alluviales alsaciennes. Mais grâce à la persévérance et la motivation des différents acteurs, 5 plateformes ont actuellement pu être installées sur la rive française (et 3 sur la rive allemande). Les 2 dernières devraient être posées avant la fin de l'année.

Lors d'une prospection d'arbres à la fin de l'hiver, quelle ne fut pas la surprise de la petite équipe d'apercevoir au sommet d'un arbre dépérissant, un imposant nid inoccupé... ressemblant fortement à un nid de balbuzard ! Les soupçons furent vérifiés dès le retour d'hivernage de l'espèce, avec l'occupation du nid par un couple. Il s'y est reproduit et a élevé trois jeunes. Ceux-ci ont malheureusement disparu l'un après l'autre au mois de juin, sans doute victimes de prédation.

Quant à l'autre couple connu en Alsace, il s'est reproduit sur la même aire que l'année précédente, avec 3 jeunes. Malheureusement, l'issue de la reproduction est incertaine : le site a longtemps été



Jeunes balbuzards au nid
(Photo Denis Dujardin)



Pose d'une plateforme artificielle
(photo Jean-Marc Bronner)

inaccessible pour l'équipe de suivi, juste avant l'envol des jeunes, en raison d'inondations tardives. De plus, durant la même période, l'aire est tombée au sol de par la fragilité des branches qui le soutenaient. Il semblerait toutefois qu'au moins un des jeunes ait survécu.

Une surveillance rapprochée des sites de reproduction effectifs et potentiels a été réalisée en 2021, et continuera de l'être les années à venir. De nombreux contacts ont été pris avec divers interlocuteurs pour assurer la quiétude et la pérennité des sites de reproduction, mais des problèmes imprévus peuvent toujours survenir. Par exemple, il a fallu gérer en 2021 un dérangement potentiel par des survols d'aéronefs pour la démustication.

Un autre objectif du programme Interreg était la communication et la sensibilisation du grand public sur la présence de ce rapace remarquable et les efforts réalisés pour améliorer la biodiversité de la bande rhénane. Pour cela, une vingtaine d'animations ont été réalisées le long du Rhin par un des animateurs salariés de la LPO (bien sûr sans révéler les sites de reproduction), et des supports de communication sur le balbuzard ont été créés.

Cette année 2021 a donc été riche en actions et en émotions pour les passionnés du balbuzard. La découverte d'un second couple et l'instauration d'un réseau de plateformes favorables à sa reproduction laissent espérer une dynamique positive pour l'espèce dans la région, malgré les échecs de nidification. La LPO et ses partenaires attendent maintenant avec impatience la prochaine saison de nidification de nos « aigles pêcheurs », en espérant que de nouveaux oiseaux seront séduits par ces nids 5 étoiles installés à leur attention !

*Delphine Lacuisse, chargée de mission et
Jean-Marc Bronner, vice-président*

La cigogne blanche se porte mieux que jamais !

Après le grèbe huppé en 2019, la cigogne blanche a été choisie comme oiseau de l'année 2021 par la LPO coordination Grand Est afin de faire un point précis sur la répartition de l'espèce et les effectifs dans la Région.

L'Alsace constitue en France le bastion historique de la cigogne blanche : sa présence y est attestée dès le Moyen Âge par des écrits anciens ! Elle y est ensuite mentionnée régulièrement par les auteurs du XIX^e et du début du XX^e siècles. Le recul des effectifs s'accélère au cours de la seconde moitié du XX^e siècle. La population chute drastiquement à partir de 1960 (145 couples) et l'espèce a failli disparaître d'Alsace (et de France !) : en 1974, il ne restait que 9 couples nicheurs en Alsace (et un 10^e ailleurs en France). La principale cause de régression était la forte mortalité au cours de la migration et dans les quartiers d'hivernage. Grâce à l'élevage en captivité et au relâcher des jeunes oiseaux produits, l'espèce a pu être sauvée. Des couples se sont sédentarisés et les zones d'hivernage ont changé. Les effectifs ont alors rapidement progressé passant de 79 couples en 1990 à 565 en 2011, puis 788 en 2015.

L'enquête de 2021

Grâce à plusieurs dizaines d'observateurs, un suivi quasi exhaustif a été réalisé cette année en Alsace (et dans le Grand Est). Ainsi 860 couples nicheurs ont été comptés dans le Bas-Rhin et 559 dans le Haut-Rhin, soit un total de 1 419 couples pour l'Alsace. La population a plus que doublé en 10 années (multipliée par 2,5) !

Par ailleurs, 127 couples ont niché en Champagne-Ardenne et 624 en Lorraine. Le Grand Est abrite donc 2 170 couples nicheurs



La commune de Neuwiller-lès-Saverne abrite 31 nids, dont 5 sur l'abbatiale Saint-Pierre et Saint-Paul (photo Yves Muller)

L'espèce a fait le buzz dans les médias !

La cigogne blanche a été citée une vingtaine de fois dans les médias cette année, aussi bien à l'échelle locale que nationale (et même en Suisse !), dans les quotidiens, à la radio, sur les chaînes de télé, sur le web... Un engouement lié vraisemblablement autant à la présence bien visible des oiseaux qu'à l'enquête menée publiquement par la LPO Alsace ou à l'enjeu que représente l'espèce dans la région. Une audience appréciée pour rappeler qu'il ne s'agit pas d'une « prolifération » ou d'une « surpopulation » mais bien d'une évolution positive dont il faut se réjouir et que la population se régulera d'elle-même selon les proies disponibles.



de cigogne blanche en 2021.

La carte montre la localisation des nicheurs alsaciens. L'espèce est présente dans l'ensemble de la plaine, avec une abondance assez marquée en bordure du massif vosgien et une présence plus discrète dans les grandes zones de céréaliculture !

Il s'agit là d'un record absolu. Il n'y a jamais eu dans les temps historiques une population aussi abondante. Elle résulte des nombreux élevages et relâchers de jeunes (ils sont maintenant interdits), mais aussi d'une moindre mortalité en période inter-nuptiale ; les cigognes ne migrent plus si loin et les hivers sont moins rigoureux.

La situation est fort inégale suivant les communes. Il est loin le temps d'Alfred Schierer lorsqu'un couple nichait habituellement par village, si possible sur l'église ou une cheminée haute. Certaines villes ou villages abritent actuellement des colonies lâches, notamment Strasbourg dans le quartier de l'Orangerie (87 nids), Neuwiller-lès-Saverne et Steinbourg (31 nids chacun), Muttersholtz (30 nids), Kintzheim (29 nids), Betschdorf (27 nids), Schaffhouse-sur-Zorn (25 nids), Brumath et Boofzheim (22 nids chacun), Marlenheim (21 nids), etc. Des colonies arboricoles se sont implantées aussi, comme sur la bordure rhénane (90 nids sur arbres à Seltz, Beinheim et Munchhausen) et à Sélestat (54 nids sur arbres). Les sites de nidification sont variés : en plus des arbres, les

Etudes

nidifications sont fréquentes sur des mâts, des pylônes électriques, et bien sûr des bâtiments (églises, cheminées, habitations, silo agricole, etc.).

Sans apport supplémentaire, la population devrait se réguler en fonction des conditions du milieu (nourriture disponible et sites de nidification). Il est possible que la population stagne dans les prochaines années, puis régresse... ou qu'elle continue à progresser. Un nouveau comptage exhaustif est prévu dans 5 ans, en 2026.

Dans l'ensemble, cette « abondance » de cigogne blanche est bien acceptée par les communes et les habitants, même s'il y a ponctuellement certains sites qui posent problème et qui nécessitent des interventions pour déplacer les nids. C'est le cas pour des nidifications sur des cheminées encore utilisées ou des nids instables mal placés ou des sites qui occasionnent des dérangements trop importants.

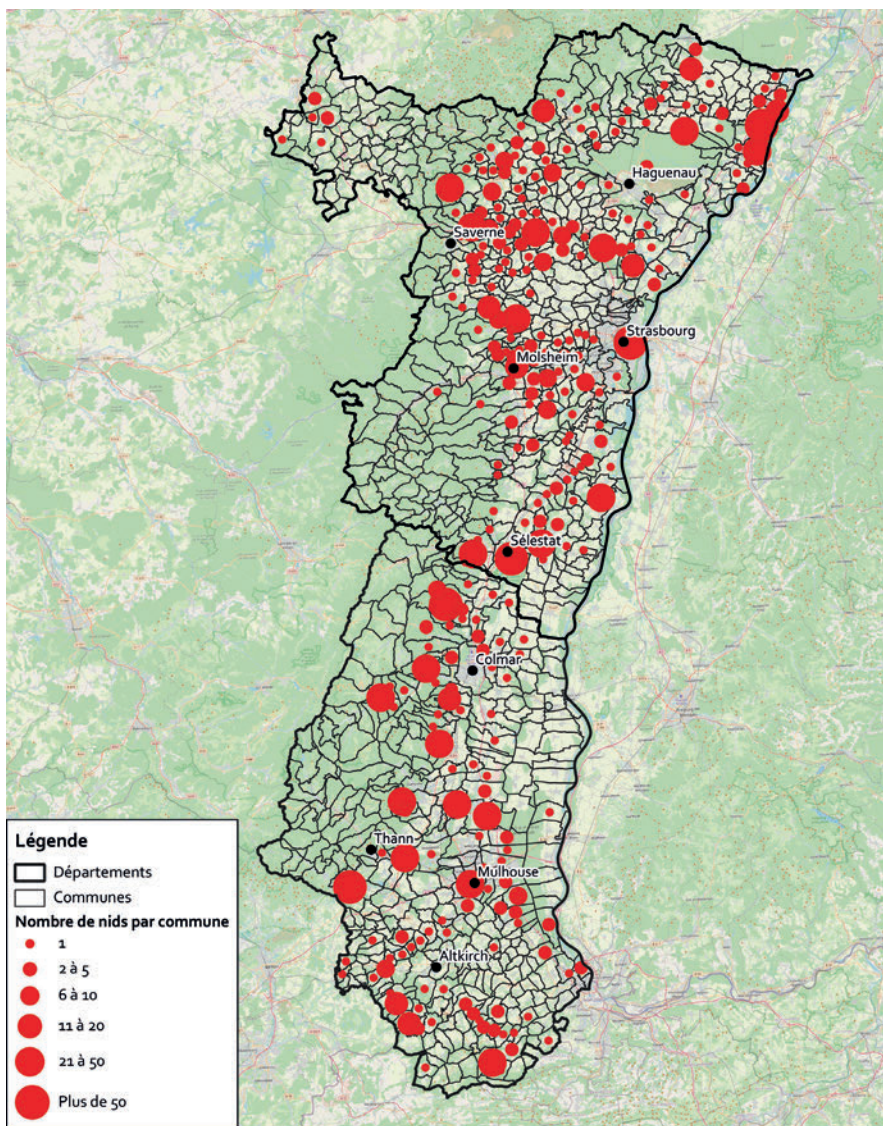
Un grand merci à Florent Bodina pour le recensement dans le Haut-Rhin (avec l'aide des brigades vertes), aux coordonnateurs bas-rhinois de l'enquête (*) et à tous les observateurs.

Yves Muller,

Coordinateur de l'enquête pour l'Alsace

Note : Les résultats détaillés à l'échelle du Grand Est seront publiés prochainement dans la revue « Ciconia ». Cette rapide synthèse a pour but d'informer les membres de la LPO de la situation de l'espèce en Alsace.

(*) du nord au sud : F. Merck, C. Helbling, D. Geldreich, D. Klein, C. Dronneau, Y. Muller, T. Lux, S. Goubert, B. Clauss, J.M. Bronner, L. Waeffler, L. Fétique, B. Barry, C. Fahrner, J.P. Hiss, C. Braun, J.M. Risse, M. Desombre, S. Umhang, A. Willer et M. Weissgerber.



Sources des données : Découpage administratif issu d'OpenStreetMap © les contributeurs d'OpenStreetMap sous licence ODbL ; Données LPO Alsace 2021

Fonds cartographiques : © les contributeurs d'OpenStreetMap

Réalisation : LPO Alsace - 2022



0 10 20 km

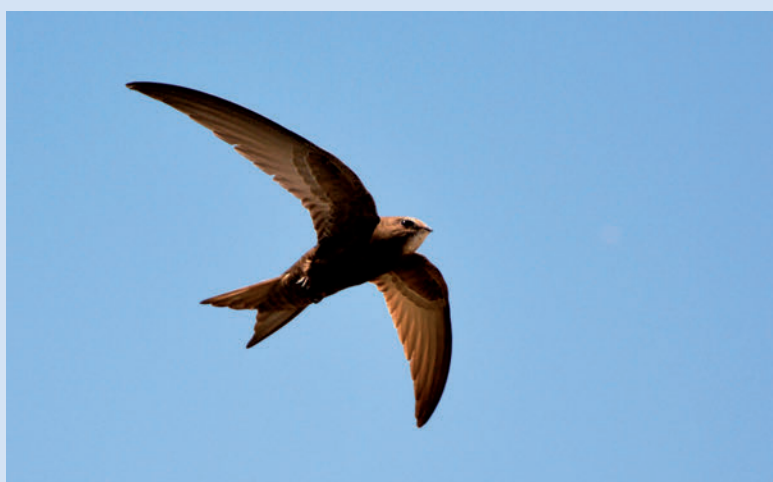


Oiseau de l'année 2022 : le martinet noir

La LPO coordination Grand Est a choisi le martinet noir comme oiseau de l'année 2022. L'espèce semble en régression au cours des dernières années. Elle est menacée par la destruction de ses sites de nidification lors de la rénovation ou de la démolition de bâtiments anciens.

L'objectif de cette enquête sera de collecter un maximum d'informations sur la répartition de l'espèce dans les villes et villages du Grand Est, et d'estimer les effectifs par classe d'abondance (moins de 10 couples, 10 à 50 couples, 50 à 100 couples et plus de 100 couples).

Et bien sûr, tous les observateurs alsaciens vont scruter le ciel et espérer trouver de nouveaux sites de nidification du martinet à ventre blanc !



Martinet noir (photo Hervé Enoch)

L'opération «oiseaux des jardins» plébiscitée par le public

17 620 : tel est le nombre, jamais atteint, de jardins qui ont fait l'objet, en 2021, de l'enquête «oiseaux des jardins» organisée chaque année par la LPO France. Avec 297 jardins enregistrés, l'Alsace n'est pas en reste ! Avec six fois plus de jardins et 4,5 fois plus de données enregistrées, cette opération bisannuelle (une en hiver et une au printemps) permet d'avoir une connaissance de plus en plus précise de l'état de ces populations commensales de l'homme et montre l'intérêt croissant du public pour l'avifaune locale. Les résultats de l'enquête sont téléchargeables sur le site www.oiseauxdesjardins.fr.

Prochain comptage les 29 et 30 janvier 2022 !

Partenariat avec Rodolphe Burger

Rodolphe Burger, musicien, compositeur, parolier... fait partie des artistes alsaciens les plus connus nationalement. Quand il n'est pas en tournée ou engagé auprès d'autres artistes, il reste dans son quartier général : une ancienne ferme restaurée entourée d'une prairie naturelle et d'un bosquet, dans la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines. C'est dans ce havre qu'il trouve une partie de son inspiration. C'est aussi là qu'il souhaite construire deux studios d'enregistrement, au concept novateur, nommé les «studiolos». Afin d'en appréhender au mieux les caractéristiques et les potentialités, il a fait réaliser, avec des amis à la fois musiciens et architectes, des maquettes en bois, à une échelle de 1/10.

Plutôt que de se défaire de ces maquettes une fois les studios réalisés, il a souhaité les valoriser. Contact a donc été pris avec



Cathy Zell (LPO Alsace) et Hubert Jaeger chez Rodolphe Burger (photo remise)

la LPO Alsace pour étudier la possibilité de dédier les réalisations aux oiseaux. De styles et de formes différents, il a semblé opportun à Hubert Jaeger, responsable du groupe local LPO du Val de Villé et à Cathy Zell, chargée de communication et de partenariat, de les accommoder l'un en faveur des faucons crécerelles, l'autre en mangeoire pour l'hiver. Une proposition qui a séduit l'équipe de Rodolphe Burger ! Après avoir échangé sur les modalités pratiques d'installation des deux ouvrages, une inauguration officielle a été organisée le 22 octobre, en présence de nombreuses personnalités, de la presse et de la LPO Alsace.

La LPO se réjouit de tels partenariats, insolites, qui mettent en lumière l'intérêt pour la faune sauvage par un public hétéroclite.

Première assemblée générale à Rosenwiller

La LPO Alsace a accueilli ses membres, le 2 juillet dernier, à Rosenwiller, à l'occasion de l'assemblée générale 2020. Une trentaine de personnes s'est déplacée pour la visite de la colline sèche du Hohliesel et des travaux de renaturation qui y sont réalisés dans le cadre du programme Trame Verte et Bleue, et pour découvrir le nouveau bâtiment de l'association, qui abrite l'infirmerie du centre de soins et, au premier étage, les bureaux. Une trentaine de personnes de plus s'est ajoutée pour l'AG proprement dite, dans la salle communale gracieuse-



Nombreux étaient les participants à la sortie proposée par Eric Brunissen (LPO Alsace) (Photo Cathy Zell, LPO Alsace)

ment prêtée par la commune. Comme d'habitude, la présentation des activités de la LPO s'est terminée par le pot de l'amitié, dans une ambiance toujours aussi conviviale.

Une chaîne de solidarité pour une chevêche d'Athena

Le 11 juin dernier, un habitant de Riedheim remarque des cris de jeunes chevêches, sur la propriété de ses voisins, à côté d'un arbre qui vient de tomber. Il note également le comportement inquiet des adultes... C'est ainsi que débute une belle histoire pour venir en aide à cette famille de chouettes...

Le propriétaire prévient immédiatement ses voisins, qui à leur tour alertent Gérard Lacoumette, bénévole de la LPO. Celui-ci avait posé quelques mois auparavant avec l'aide de Jean-Marc Bronner, bénévole lui

Il est alors décidé de recueillir les très jeunes poussins (ils ont six à sept jours), et de les transférer dans le nichoir. La réaction des adultes ne se fait pas attendre : leur ouïe aiguisée a vite fait de localiser les cris de leur progéniture dans le nichoir, qu'ils adoptent à leur tour très



Installation du nichoir sur l'arbre (photo Gérard Lacoumette)

aussi, un nichoir à chevêches dans leur verger, à proximité de l'arbre au sol. Ils espéraient ainsi y fixer le couple de chevêches repéré lors des recensements l'hiver précédent. Mais ce dernier préfère finalement rester dans le vieil arbre creux qu'il occupe sans doute depuis quelques années. Ce qui n'était pas le meilleur choix, comme l'a montré la suite de l'histoire.

rapidement. Trois des quatre jeunes de la nichée sont sauvés ! Leur baguage une quinzaine de jours plus tard par Dominique Bersuder, titulaire d'un permis de baguage, confirmera qu'ils sont en pleine forme.

La LPO gage désormais sur le fait que d'autres nichoirs seront occupés, vu les nombreux vergers du secteur, très favorables à cette espèce. Un grand merci à tous ceux qui se sont mobilisés pour ce couple !

Le coin des branchés

Cette rubrique, qui a pour ambition de citer quelques observations remarquables, voire exceptionnelles, effectuées au fil des saisons par les ornithologues de terrain dans notre région, n'a pas pu être intégrée, faute de place, dans le précédent LPO Info (N° 64). Du coup, le présent article couvre une période d'un an, d'avril 2020 à mars 2021 !

Avril à Juin 2020 - Malgré le confinement, les ornithologues ont pu faire quelques belles observations, et le printemps anormalement chaud et sec a permis l'apparition d'espèces à affinité méridionale ou orientale : 6 mentions pour le circaète Jean-le-Blanc, 1 bruant mélanocéphale (1^{ère} mention régionale (*)) le 17/05 dans le nord de l'Alsace, 1 aigle botté le 24/05 à Rumersheim-le-Haut (68), 1 pie-grièche à poitrine rose le 21/05 à Ottwiller (67) (*), 1 étourneau roselin adulte détecté dans un groupe de sansonnets le 07/06 à Brumath (67). Un gypaète barbu (une femelle lâchée en Lozère en mai 2019, et localisée par télémétrie) a séjourné du 15 au 21/06 dans le secteur de Geishouse (68) et le 22/06 à Dolleren (68). A noter également la présence d'un chevalier stagnatille, limicole rarement observé en Alsace, du 12 au 20/06 au plan d'eau de Plobsheim (67).

Juillet à Septembre 2020 - 2^e année de reproduction réussie (1 jeune à l'envol le 22/07) pour un couple de balbuzards pêcheurs dans la bordure rhénane bas-rhinoise ! Début de passage post-nuptial marqué par des observations de Laridés remarquables : 1 sterne hansel du 25 au 30/07 à Plobsheim (67), 3 sternes caujeks le 01/08 à Oberhergheim (68) et plusieurs sternes caspiennes à Plobsheim à partir du 28/07. Un groupe de 5 pluviers guignards le 30/08 à Hégenheim (68) : ce pluvier est rarement observé en plaine !

Octobre à Novembre 2020 - Pour la suite du passage post-nuptial, pas moins de 4 mentions de busard pâle (tous mâles) entre les 02 et 11/10, à Meyenheim (68), Westhoffen (67), Rustenhart (68) et Marlenheim (67) ! Côté passereaux : 1 bouscarle de Cetti capturée au filet en PCA (68), et 3 x 1 pouillot à grands sourcils les 24/10, 30/10 et 01/11 respectivement à Leimbach (68), Marlenheim (67) et Bartenheim (68). A noter enfin, ce hibou des marais vu le 29/11 à Hoerdts (67).

Décembre 2020 et Janvier 2021 - Découverte inattendue d'1 fauvette pitchou du 20 au 26/12 dans un jardin à Village-Neuf-68 (1^{ère} mention régionale !). Observations hivernales plus « classiques » : 1 oie de la « Taïga » le 28/12 dans le Nord du Bas-Rhin (*); 1 pygargue à queue blanche adulte le 10/01 au plan d'eau de Rhinau/Kappel (67), puis le 17/01 à Plobsheim (67) et à nouveau à Kappel le 23/01 (probablement toujours le même individu); 1 hibou des marais le 24/01 à Colmar (68); long stationnement d'un tichodrome échelette du 17/01 au 13/02 à Bitschwiller-les-Thann (68) [2 autres données ponctuelles pour cette belle espèce le 24/01 respectivement à Metzeral (68) et Ottrott (67)]; enfin, stationnement prolongé de plusieurs rémiz pendulines (jusqu'à 6) du 29/11 au 11/02 au Rothmoos à Wittelsheim (68).

Février à Mars 2021 - Surprenante observation de 12 avocettes élégantes le 02/02 en un endroit tout à fait inattendu, le plan d'eau de Reichshoffen (67) au pied des Vosges du Nord ! ; 1 hibou des marais le 05/02 à St-Louis (68) ; 5 cygnes de Bewick (3 ad.) du 03 au 09/02 dans les inondations à Ebersmunster (67). Passereaux : 1 tichodrome échelette le 13/02 à St Nabor (67) et 1 du 14 au 17/03 à Scherwiller (67) ; 1 pouillot à grands sourcils le 18/02 à Obernai (67). Enfin, une mention de gélinotte des bois le 06/03 à Wolschwiller (68) dans le Jura alsacien : cette espèce est malheureusement devenue rarissime dans notre région ...

Bien évidemment, cette liste est loin d'être exhaustive ... pour suivre l'actualité ornithologique alsacienne au fil de l'eau, une seule adresse : <http://www.faune-alsace.org> ; et bien évidemment, n'oubliez pas d'y saisir vos propres observations !

Hibou des marais (Thomas Lux)



Tichodrome échelette (photo Flavien Manguilla)

Christian Frauli et Christian Dronneau, administrateurs

(*) Données sous réserve d'homologation par le CHN
 CHN : Comité d'Homologation National
 PCA : Petite Camargue Alsacienne

Les groupes locaux en action

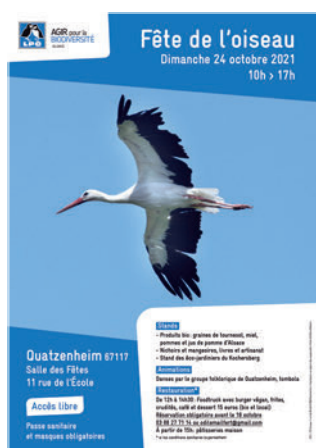
Groupe Mulhouse et environs

Grâce à l'intervention de Daniel Nasshan, coordinateur du groupe local LPO de Mulhouse et environs, le **couple de faucons pèlerins du Temple Saint Etienne de Mulhouse dispose depuis ce mois de septembre d'un nouveau nichoir !**

Un premier nichoir avait déjà été installé il y a une quinzaine d'années par Daniel Daske, ornithologue passionné, mais il devenait urgent de le remplacer. L'adjointe au maire en charge de la biodiversité et les services de la mairie ont répondu positivement à cette demande : une fois la période de reproduction terminée, ils ont fabriqué et installé sur le haut du temple un nouveau nichoir, réalisé d'après les plans confiés par la LPO. Espérons que ce nouveau logement 4 étoiles sera vite adopté par le couple de faucons pèlerins, une espèce protégée aux effectifs encore fragiles en Alsace.

Parallèlement, le groupe Mulhouse et environs a aussi coordonné l'**installation de 4 nichoirs en faveur du martinet à ventre blanc** (voir page 22).

Daniel Nasshan



divers (comment nettoyer un nichoir, où sont passés les oiseaux, comment agir quand on a un chat, etc).

La présence de la LPO à BiObernai n'a pas tant pour objet de vendre que d'informer, d'échanger et de rencontrer ses sympathisants ou ceux qui s'interrogent, voire, idéalement, de les inviter à affirmer leur attachement en devenant membre. Les stands sont à cet égard particulièrement importants ; mais les bénévoles volontaires pour les tenir rares, ce qui conduit l'association à refuser la majorité des sollicitations... Donc si le cœur vous en dit : contactez-nous !

Fête de l'Oiseau

Beau succès pour la Fête de l'oiseau 2021, après une année 2020 très restreinte et réduite à la vente de graines. Le public, souvent constitué d'habités, a particulièrement apprécié de se retrouver à nouveau ; comme d'habitude, la vente des graines a attiré les amoureux des oiseaux, qui ont vidé le stock ! Un immense merci aux bénévoles qui organisent, année après année, cette rencontre traditionnelle.

Odile Mailfert

Groupe de Strasbourg et environs

BiObernai

Après une année d'absence en 2020 en raison de la crise sanitaire, le groupe était de nouveau au rendez-vous à BiObernai cet automne ! Un stand plus petit, moins d'articles à vendre, mais la météo particulièrement favorable a permis à un public très nombreux de se déplacer. Plus de 250 personnes et/ou familles se sont rendues au stand de la LPO entre vendredi et dimanche. Parmi elles, de nombreux membres et amoureux de la nature.

Ce qui ravit toujours, c'est le quiz des oiseaux, qui révèle des jeunes enfants déjà très aguerris à la connaissance des espèces ! Nombreuses sont les questions sur le centre de soins, qui attise la curiosité, mais aussi les questions plus techniques sur des sujets



La stand de la LPO à BiObernai (photo Odile Mailfert)

Groupe de Wissembourg

Un groupe local, c'est aussi une histoire d'amitiés ! Après une année 2020 marquée par les contraintes liées à l'épidémie Covid19, 2021 a quelque peu permis de renouer avec une certaine normalité dans les liens sociaux inhérents à un groupe local. Ainsi, au-delà des traditionnelles actions que sont le comptage Wetlands ou la migration des amphibiens, les membres du groupe ont pu recommencer à se voir 'pour le plaisir', pour simplement arpenter ensemble les alentours de Wissembourg. Quelques sorties ont ainsi été organisées, que ce soit sur les hauteurs de Lembach ou dans la forêt de Haguenau.



Sortie Nature sur les hauteurs de Lembach (photo Frédérique Merck)

Frédérique Merck

Bilans des comptages Wetlands International 2020 et 2021

Les comptages d'oiseaux d'eau hivernants « Wetlands international » 2020 et 2021 ont pu être réalisés grâce à la mobilisation sans faille des compteurs bénévoles du réseau LPO, avec la participation d'agents de l'OFB et des bénévoles de l'APOE de Hégenheim. Quelques nouveaux volontaires ont soit formé une nouvelle équipe, soit été intégrés dans différentes équipes de compteurs chevronnés.

Comme les hivers précédents, les comptages rhénans se sont faits en étroite collaboration avec nos collègues des associations badoises de la FOSOR (de Huningue à Gambenheim) et de l'OAG Karlsruhe (au N de l'embouchure de la Murg) ; seul bémol en janvier 2021 : en raison de la crise sanitaire, il n'y a pas eu d'équipes mixtes et la LPO Alsace a compté depuis la rive française uniquement, alors que nos collègues badois ont compté depuis la rive allemande du Rhin, en se répartissant les secteurs afin d'éviter tout double-comptage.

Conditions météo : le comptage des 11 et 12 Janvier 2020 a pu se faire dans d'excellentes conditions (températures douces et pas de précipitations) et la totalité du cours du Rhin a pu être couverte, ainsi que la quasi-totalité des polygones de comptage extra-rhénans. En revanche, le comptage des 16 et 17 janvier 2021 a été marqué par des températures négatives, et de fortes chutes de neige le dimanche matin ont perturbé certaines équipes, notamment le long du Rhin ; néanmoins, là aussi, tous les secteurs rhénans ont été couverts ; mais quelques sites extra-rhénans pris par le gel ont été désertés par les oiseaux.

Résultats et tendances

1) En janvier 2020, 49 860 oiseaux d'eau ont été dénombrés, dont 28 868 sur le cours du Rhin et les zones portuaires associées, et 20 992 sur les sites extra-rhénans. Avec « seulement » 7619 oiseaux d'eau, le plan d'eau de Plobsheim reste néanmoins le site le plus fréquenté par l'avifaune hivernante.

2) En janvier 2021, ce sont 46 870 oiseaux d'eau qui ont été comptés, dont 32 829 sur les sites rhénans, soit une légère augmentation par rapport à l'hiver précédent, et seulement 14 041 sur les sites extra-rhénans, où l'on constate à contrario une baisse conséquente du nombre d'oiseaux, probablement à cause du gel. Comme toujours, c'est le plan d'eau de Plobsheim qui reste le site majeur pour l'hivernage en Alsace, avec cette fois 12 330 oiseaux d'eau recensés.

Globalement, les effectifs recensés ces deux derniers hivers sont nettement inférieurs à ceux des comptages effectués lors des hivers précédents, où les effectifs globaux dépassaient systématiquement la barre des 50 000 individus ; les résultats du comptage de janvier 2021 sont à ce jour les plus faibles

enregistrés dans nos bases de données ! L'une des explications est très certainement liée au réchauffement climatique et aux hivers de plus en plus doux, sans vague de froid, qui n'incitent plus les oiseaux d'eau nordiques à descendre jusque dans nos contrées pour y passer l'hiver ...

Quelques faits marquants pour ces comptages

L'effectif de cygnes chanteurs à la mi-janvier était de 47 individus en 2020, et 52 en 2021, tous localisés dans le Nord du Bas-Rhin ; en revanche, aucun cygne de Bewick n'était présent en Alsace lors de ces deux derniers comptages Wetlands.

Côté « raretés », pas grand chose à signaler : 2 plongeurs imbrins et 1 plongeon arctique, 1 fuligule nyroca, 6 harles huppés et 1 pygargue à queue blanche pour le comptage WI 2020 ; 4 grèbes esclavons, 3 harles huppés et 1 pygargue à queue blanche pour le comptage WI 2021.

Grands cormorans

Par ailleurs, un recensement national des dortoirs de grands cormorans a eu lieu début janvier 2021. Là aussi, il a été effectué en collaboration avec nos collègues ornithologues badois pour les dortoirs situés au bord du Rhin.

Un total de 23 dortoirs rhénans (dont 8 en Alsace) a été recensé le long du Rhin entre Bâle et Lauterbourg, et le nombre de cormorans comptés s'élève à 1989 individus, dont 665 côté français. La LPO Alsace a également recensé 17 dortoirs extra-rhénans (dont 2 nouveaux dortoirs par rapport au précédent recensement en 2018), pour un total de 1057 individus. Globalement, le nombre de cormorans recensé aux dortoirs reste remarquablement stable dans le fossé rhénan, si on se réfère aux résultats enregistrés lors des précédents recensements.

Christian Frauli, Administrateur



Dortoir de grands cormorans (photo David Hackel)

Il était une fois à Mulhouse... le martinet à ventre blanc

Le martinet à ventre blanc apprécie les falaises et les rochers des montagnes. C'est dans les Alpes (et tout le quart sud-est de la France) qu'on l'observe le plus, où 4000 à 8000 couples se reproduisent chaque été. Mais dans les années 90, peut-être à la faveur du réchauffement climatique ou dans le souci de trouver de nouveaux sites de nidification, quelques individus sont allés explorer les latitudes plus septentrionales. De nature certainement moins sauvage, une partie d'entre eux s'est installée... à Mulhouse, au cœur même de la ville. Et, il y a exactement 30 ans, naissaient dans le quartier de la Fonderie les premiers martinets à ventre blanc alsaciens ! Le début d'une vraie aventure pour eux, et pour ceux qu'ils passionnent...

Depuis cette année 1991, la colonie s'est renforcée, s'installant sur divers bâtiments hauts de la ville : tour du miroir, Immeuble en Y (résidence de Cernay), temple Saint-Etienne, Crédit Mutuel, Fonderie..., ainsi que sur la Tour des Marronniers* qui accueille aujourd'hui au moins 20 couples, soit le plus gros des effectifs alsaciens !

Mais ce paradis des martinets est sur la sellette depuis bien longtemps : désaffecté, il est voué à la démolition depuis des années. Une démolition qui inquiète depuis autant d'années les ornithologues qui suivent les colonies de martinets à ventre blanc mulhousiennes, passionnés par l'espèce. A l'époque, Daniel Daske s'est largement mobilisé en sa faveur, intervenant auprès de la mairie (notamment de Jean Rottner, aujourd'hui président de la Région Grand Est), organisant des sessions de sensibilisation du public à la présence de l'espèce, et surtout en mettant en place les premiers nichoirs artificiels, certains oiseaux s'étant installés à des endroits incommodes pour les habitants.

A la création du groupe local LPO de Mulhouse et environs (Groupe M2A) en 2019, Daniel Nasshan, son initiateur, a repris avec la même passion le travail de Daniel Daske, décédé la même année. Il est même passé à la vitesse supérieure, puisque la démolition a été actée dans la foulée, et ce... pour l'automne 2021 ! Nous y sommes donc !

Impulsées par le groupe local et orchestrées par Daniel Nasshan et Suzel Hurstel du service Médiation Faune Sauvage de la LPO, le tout sous l'autorité de la DREAL (Direction Régionale de l'Aménagement, de l'Environnement et du Logement), plusieurs actions ont été entreprises dans le cadre des mesures compensatoires obligatoires. Elles ont été financées par l'ADOMA, le propriétaire de la Tour.

Un suivi de toutes les colonies existantes dans la ville a été réalisé, en 2020, avec les bénévoles du groupe et une salariée de la LPO. Puis 7 nichoirs ont été installés cette année 2021, aux endroits les plus favorables pour l'espèce :

- 3 à la clinique du Diaconat Fonderie, située à quelques encablures de la tour des marronniers ;
- 4 à la gare SCNF, également très proche.

Chacun de ces sites a été équipé d'un système sonore (« Soundbox ») fabriqué en Suisse et qui diffusera automatiquement des cris de martinets, à l'aube et au crépuscule, afin d'attirer les oiseaux et les inviter à prospecter ces « logements » de substitution. Sur les recommandations de la DREAL, six autres nichoirs sont d'ores et déjà en construction et seront prochainement installés.

Ces installations, simples d'apparence, sont le résultat d'un immense travail de concertation, d'étude, et d'échange avec les gestionnaires des différents sites, les financeurs, les services de l'Etat et l'entreprise qui a fabriqué et posé les nichoirs (« La Petite Cognée » dirigée par Thierry Schelcher, un ardent défenseur des oiseaux), avec comme contrainte majeure le respect du calendrier ; en effet, la planification de la démolition de la tour doit nécessairement avoir lieu durant les 6 mois où les martinets sont dans leurs quartiers d'hiver africains et l'ensemble des nichoirs posés avant leur retour en avril prochain.

En octobre 2021, Daniel Nasshan est satisfait. Cette collaboration réussie, de longue haleine, entre des acteurs aussi hétéroclites, est un succès exemplaire. Gageons désormais que les martinets adoptent ces nouveaux nichoirs.

() L'Alsace abrite d'autres colonies, notamment à Colmar ; certains oiseaux se sont même aventurés encore plus au nord, installant leur nid sur la tour hertzienne d'Oberhausbergen (près de Strasbourg) où une dizaine de couples se reproduit ; d'autres individus ont été observés près de Betschdorf et de Wissembourg, mais sans preuve de nidification.*



Pose des nichoirs à la gare de Mulhouse (photos Daniel Nasshan)



Zoom sur un administrateur et une salariée de la LPO Alsace

Christian Dronneau, administrateur

D'une naissance à Brazzaville, j'ai gardé le goût des voyages. D'une enfance en forêt rhénane dès l'âge de 5 ans (cité EDF de Marckolsheim), j'ai gardé la passion de la nature. De ma rencontre avec Jean-Louis Klein à 19 ans, puis du dynamique Christian Kempf, j'ai gardé le souvenir de mon arrivée dans le monde des amateurs d'oiseaux. De ma maîtrise de biologie végétale à Strasbourg et de mon DEA d'écologie à Paris, j'ai gardé la rigueur scientifique et la soif de comprendre les déterminismes écologiques. Enfin, de mes activités professionnelles successives (bureau d'études en environnement, guide nature dans une agence spécialisée, chargé de mission ONCFS sur le Lynx boréal et chargé de protection de la nature à la Région), j'ai mesuré toute la difficulté à obtenir une réelle sauvegarde de la nature devant l'emballement de notre société humaine. Et cerise sur le gâteau récente : de mon départ à la retraite, je retiens la plénitude d'une vie sans autres impératifs que ceux que l'on se fixe soi-même !



Mes débuts de naturaliste remontent à ma prime enfance, portés par l'amour et le respect de la nature avec lesquels je suis né. Comme bien d'autres naturalistes probablement, c'est par la force des choses que je me suis spécialisé en ornithologie : les oiseaux étant les vertébrés les plus actifs toute l'année et les plus abondants, c'est tout naturellement que je me suis tourné vers eux. L'intérêt pour les plantes n'est venu que plus tard. Celui pour les insectes plus tard encore.

Les premières identifications d'oiseaux ont été possibles grâce à mon père et à la double page en couleur du dictionnaire, puis grâce au Peterson découvert à 11 ans. À l'adolescence, acquisition du Graal : les « Géroutet » !

Mon engagement associatif se traduit par ma participation ancienne au CA de plusieurs associations naturalistes : LPO Alsace/CEOA bien sûr, mais aussi Bufo, Gepma et Groupe Tétràs Vosges. Plus récemment, j'ai intégré avec bonheur le Conseil scientifique du CSA et je représente la LPO à Alsace Nature. À la LPO, depuis mon implication dans la section scientifique dès 1976, je me suis consacré au volet « connaissance », mais également aux volets protection et pédagogie, bien que le manque de temps m'ait fait lever le pied depuis quelques années sur ce volet ... qui n'est peut-être pas clos pour autant.

Delphine Lacuisse, chargée d'étude

Ayant grandi en Champagne crayeuse, mon biotope d'origine était un village au milieu des grandes cultures... où la biodiversité n'était pas des plus foisonnantes. Outre l'observation de la faune du jardin, ma passion pour la nature et les animaux s'est ainsi exprimée au travers « d'élevages » d'escargots, de criquets et de sauterelles (selon la météo). Un unique essai avec un papillon se solda tristement par un échec, l'un avec des vers de terre n'eut finalement pas grand intérêt, enfin, un autre avec deux araignées ne fut pas très concluant. Étudiant aussi la musique, je n'ai pas eu l'occasion de côtoyer l'univers naturaliste dans ma jeunesse. Au moment de choisir mes études supérieures, c'est toutefois vers la protection de la nature que j'ai voulu me diriger. En effet, je désirais dédier mon quotidien à



réaliser un travail que j'aime. A cette époque, il se disait déjà que le secteur était « bouché », j'ai donc choisi de m'orienter vers une école d'ingénieur. C'est ainsi que je suis arrivée en Alsace, pour étudier à l'ENGEES, avec une spécialisation « Gestion des milieux naturels ». Je me suis toutefois vite aperçue que les missions d'ingénierie proposées étaient loin des missions naturalistes imaginées. Après 2 années en bureau d'étude en hydraulique fluviale, j'ai pu travailler 5 ans au Département du Haut-Rhin sur la restauration écologique des rivières. Pendant cette période, j'ai découvert diverses associations naturalistes alsaciennes et ai commencé le bénévolat pour plusieurs d'entre elles : aide à la migration des amphibiens, suivi du faucon pèlerin, prospections castor, prospections amphibiens... Ayant toujours en tête de travailler spécifiquement pour la sauvegarde de la faune sauvage, le moment fut venu de quitter mon poste au Département. Je savais que cette quête serait difficile, et ai profité de cette période de liberté pour réaliser plus de bénévolat, en Alsace mais aussi sur les sites de migration tels que la Pointe de Grave, dans les Grands Causses pour le suivi de la réintroduction des gypaètes barbus et la nidification du vautour moine, à la réserve de Moëze-Oléron en saison de baguage, en Sardaigne pour les faucons d'Eléonore... J'ai ensuite eu la chance d'intégrer l'équipe d'Alsace Nature pour travailler sur la Trame Verte et Bleue. Un an plus tard, j'ai eu le bonheur de rejoindre l'équipe de la LPO, une sorte de Graal. J'ai ainsi la joie de pouvoir œuvrer pour la conservation d'espèces telles que le balbuzard pêcheur, le vanneau huppé, ou encore le cochevis huppé.



La LPO Alsace présente au salon Résonance[s]

Il y a deux ans, la FREMAA*, à l'origine de ce salon renommé d'artisanat et métiers d'arts, a imaginé de fédérer les artistes volontaires autour d'un thème particulier. Les œuvres sont ensuite mises aux enchères au profit d'une association. En 2019, il s'est agi de la chaise, au profit d'Haies Vives d'Alsace. Cette année, c'est la LPO qui a été choisie, avec comme sujet le nichoir et par extension, la mangeoire et l'abreuvoir. Organisée le 13 novembre, cette mise aux enchères a généré une recette de 5 800 €, dont une grande partie sera reversée à la LPO Alsace. Un grand merci aux artisans et à la FREMAA pour cette belle initiative !

*Fédération des Métiers d'Art d'Alsace



Hommage à Michel Fernex

Michel Fernex nous a quittés ce 2 octobre 2021, à l'âge de 92 ans. Diplômé en médecine tropicale et professeur émérite à l'université de Bâle, il était surtout connu de beaucoup d'entre nous pour ses compétences en ornithologie et son action inlassable au service de la protection de la nature.

Soutenu et secondé par son épouse Solange, née de Turckheim, elle aussi militante humaniste et naturaliste, il a été à l'origine de beaucoup de réalisations, dont nous recueillons aujourd'hui encore les fruits. Il a créé et présidé le Comité des Sciences de la Nature de la Société Industrielle de Mulhouse, dont les publications naturalistes sont aujourd'hui encore des références (la première, en 1969, était consacrée au Ried) et qui a hébergé au temps de l'ornithologie alsacienne naissante la « centrale ornithologique », à laquelle nous envoyions une fois par an nos « fiches d'obs ». Il est à l'origine de la

création de la Station ornithologique de Kembs, de la Maison de la Nature de Muttersholtz, du CINE de la Petite Camargue alsacienne, du Conservatoire des Sites alsaciens, des premiers lâchers de hiboux grands-ducs et de lynx en Alsace. A chaque fois, il a été l'instigateur, définissant le concept, mobilisant les soutiens, puis passant le relais à des équipes compétentes, qui faisaient « grandir le bébé ». Il s'astreignait en effet à une grande discrétion, du fait de sa nationalité suisse, qui pouvait être perçue comme une « ingérence étrangère » par les collectivités de l'époque (dans les années 1960 – 1980, l'écologie c'était subversif !).

Formé au contact de Paul Géroutet et proche de Robert Hainard, il partageait avec ce dernier, on le sait moins, la passion du dessin naturaliste, laissant de nombreux croquis de ses observations.

Pierre Sigwalt, administrateur

LPO Info Alsace - Bulletin édité par la Ligue pour la Protection des Oiseaux-Alsace
1 rue du Wisch 67560 Rosenwiller

Tél 03 88 22 07 35 • email alsace@lpo.fr • site : <http://alsace.lpo.fr>

Rédaction des articles non signés : Cathy Zell - Direction de la publication : Christian Braun
ISSN 1267 - 2661 • Dépôt légal novembre 2021

La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation. Imprimé sur papier recyclé - Imp. Scheuer Drulingen

Illustrations de couverture : Paysage du Rhin (photo Cathy Zell),
Harles bièvres (photo David Hackel), bandeaux paysages (photos Nicolas Buhrel)


BirdLife
INTERNATIONAL
LA LPO FRANCE EST LE
REPRÉSENTANT OFFICIEL



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ALSACE